

INSTRUCTIONS S U C C I N T E S

S U R 618.4

LES ACCOUCHEMENS.

*En faveur des Sages - Femmes des
- Provinces ;*

R 21

Faites par ordre du Ministère.

*Par M. RABEYRAN, Docteur en Médecine ;
Conseiller - Médecin ordinaire du Roi ,
Censeur Royal , de la Société Royale de
Londres , des Académies des Belles-Let-
tres , Sciences & Arts de Bordeaux , de
Rouen , & de celle des Arcades de Rome.*



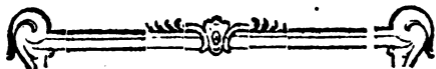
A P A R I S ;

Chez V I N C E N T , Imprimeur-Libraire ;
rue S. Severin.

M. D C C. L X X.

Avec Approbation , & Privilège du Roi.



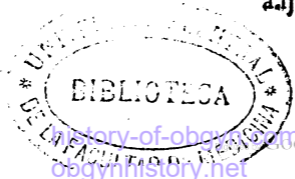


AVERTISSEMENT.

DEPUIS qu'on s'apperçoit que l'Espece humaine dégénere, & que la dépopulation est devenue sensible, le Ministère est attentif à en rechercher les causes, & s'occupe des moyens les plus convenables & les plus propres à les dissiper. L'insuffisance des sages-femmes des provinces dans l'art des accouchemens, que la plûpart ont la témérité de pratiquer sans le connoître, fournit une de ces causes la plus alarmante.

Des expériences fatales nous apprennent, tous les jours, qu'elles font périr, en même-temps, la mere & l'enfant, faute de connoissances nécessaires & requises pour les conserver. Souvent elles mutilent l'un & l'autre; au point qu'ils en restent languissans,

a.ij



iv AVERTISSEMENT.

ou qu'ils deviennent à charge à eux-mêmes, & inutiles à la société.

C'est d'après ces raisons, prises du cri de la nature, que j'ai été chargé de publier des Instructions sur les Accouchemens, & sur leurs différences. Je me féliciterai si, toutes simples & toutes succintes qu'elles sont, elles deviennent propres à éclairer l'ignorance, & à en prévenir les suites dangereuses. Des sages-femmes, qui travaillent sans avoir une simple idée des principes d'un art, qui, par-là, leur est étranger, qui n'ont pas la connoissance des parties de la mere & de l'enfant sur lesquels elle operent, peuvent-elles distinguer ces parties pour les traiter avec les ménagemens qu'exige leur délicatesse? Sont-elles capables d'ailleurs, sans en connoître l'ordre & la position, de seconder la nature dans l'accouchement ordinaire, & de remédier aux obstacles qu'elles rencontrent

AVERTISSEMENT. ▼

dans les accouchemens qui sont impraticables sans le secours de l'art ?

Quelque charitables que soient les vues du Ministère , qui tendent à prévenir de tels abus , elles ne sauroient s'étendre sur tous les sujets de Sa Majesté , qui ont besoin des sages-femmes dispersées dans les provinces & les campagnes. Les Seigneurs des villages , les Décimateurs , les Curés , & les Magistrats doivent employer leur autorité pour obliger les femmes ignorantes à se faire instruire avant que d'exercer un art , d'où dépend le sort de l'Espece humaine ; ils ne sauroient faire un meilleur usage de leur charité , que de leur procurer les ressources nécessaires pour y parvenir , lorsqu'elles n'en trouvent point dans leur fortune. Les médecins & les chirurgiens des villes voisines seront toujours portés à donner à ces Éleves des leçons utiles , & à les multiplier selon les circonf-

Vj AVERTISSEMENT.

tances , sans en exiger des honoraires : c'est un devoir de charité , attaché à leur état.

Si l'on observe un tel ordre , qui intéresse tous les Citoyens , cet ouvrage deviendra généralement utile : il épargnera aux gens de l'art , qui auront des Eleves , des recherches que peut-être ils ne seroient pas à portée de pouvoir faire. Il rappellera aux sages-femmes la pratique des accouchemens de toutes les especes. Si les Dames distinguées des paroisses vouloient avoir l'attention de le leur faire lire souvent en leur présence , & de s'en entretenir avec elles dans les conversations charitables , elles concurreoient à leur rendre familiere la pratique des accouchemens , & à conserver des hommes à l'État & à la Société.

INSTRUC-

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit, intitulé : *Instructions succinctes sur les Accouchemens , &c ;* par M. *RAULIN* , Médecin ordinaire du Roi. Cet ouvrage est écrit d'un style simple & clair. Les préceptes de l'art d'accoucher , les plus solides & les plus reçus , y sont à la portée de tout le monde. Il est , par conséquent , également propre à remplir les vues bienfaisantes du Ministère qui en a ordonné l'exécution , & à favoriser la population de la campagne : c'est pourquoi il est très-digne de l'impression. A Paris , ce 28 Mai 1769.

Signé **MISSA.**

APPROBATION

Du Chapitre III. de cet Ouvrage , par des Docteurs de la Faculté de Théologie en l'Université de Paris.

Nous soussignés Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris , avons lu le

vij

Chapitre III qui a pour objet *les Devoirs des Sages-Femmes concernant la Religion.* Nous n'y avons rien trouvé que d'exaët & de conforme à ce qui est prescrit par les Rituels , sur cette matiere. A Paris, le 28 Avril 1769.

DENANS, *Docteur de la Faculté de Théologie.*

LE GRAND, *Docteur de la Faculté de Théologie.*

RIBALLIER, *syndic de la Faculté de Théologie.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE
A nos amés & féaux Conseillers, les
Gens tenans nos Cours de Parlement,
Maîtres des Requêtes ordinaires de notre
Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de
Paris, Baillifs, Sénéchaux, leur Lieu-
tenans civils, & autres nos Justiciers
qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé
le sieur RAULIN, docteur en médecine,
& l'un de nos Médecins servans par
quartier, Nous a fait exposer qu'il de-

feroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *In-
 structions succintes sur les Accouchemens , en
 faveur des Sages-Femmes de Province* , s'il
 Nous plaisoit lui accorder nos Lettres
 de Privilège pour ce nécessaires. A CES
 CAUSES, voulant favorablement traiter
 l'Exposant , Nous lui avons permis &
 permettons par ces Présentes , de faire
 imprimer ledit Ouvrage autant de fois
 que bon lui semblera , & de le vendre ,
 faire vendre & débiter par tout notre
 Royaume pendant le temps de six années
 consécutives , à compter du jour de la
 date des Présentes. Faisons défenses à
 tous Imprimeurs , Libraires , & autres
 personnes , de quelque qualité & condi-
 tion qu'elles soient , d'en introduire
 d'impression étrangere dans aucun lieu
 de notre obéissance ; comme aussi d'im-
 primer ou faire imprimer , vendre , fai-
 re vendre , débiter ni contrefaire ledit
 Ouvrage , ni d'en faire aucun Extrait ,
 sous quelque prétexte que ce puisse
 être , sans la permission expresse & par
 écrit dudit Exposant ou de ceux qui au-
 ront droit de lui , à peine de confisca-
 tion des Exemplaires contrefaits , de

5

trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces présentes seront enregistrees tout au long sur le Registre de la Communauté de Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier , Garde des Sceaux de France , le sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu

desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses Ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingt-unième jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent soixante-neuf, & de notre Règne le cinquante-quatrième.

Par le Roi en son Conseil. Signé
LEBEGUE.

Registré le présent Privilège & ensemble la Cession, sur le Registre XVIII de la Chambre

xij

Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 653, fol. 17, conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 7 Octobre 1769.

Signé BRIASSON, Syndic.

J'ai cédé le présent Privilege à M. VINCENT selon les conditions faites entre nous le 6 d'Octobre 1769 Signé RAULIN.




INSTRUCTIONS S U C C I N T E S , SUR LES ACCOUCHEMENS

SECTION PREMIERE.
Généralités sur l'Accouchement.

CHAPITRE PREMIER.

Définition de l'Accouchement ; ses Différences en général : Distribution de l'Ouvrage.

ACCOUCHEMENT EN GÉNÉRAL.

 N'entend par *Accouchement* l'action par laquelle un enfant sort du sein de sa mere : on en distingue, en géné-

A

ral , de trois especes ; le *naturel* , le *difficile* ou *laborieux* , & celui qui est *contre nature*.

Accouchement naturel.

L'accouchement naturel est celui où un enfant , qui est à terme , ou qui en approche , se présente , la tête la premiere , la face tournée en bas , & placé de façon que le sommet de la tête réponde directement à l'orifice de la matrice.

Accouchemens par les pieds.

Il est des accoucheurs qui regardent comme accouchement naturel celui où l'enfant vient au monde par les deux pieds ; pourvu qu'il ait la tête & le ventre tournés en deffous , les pieds l'un contre l'autre , les talons en haut : si ces conditions ne concourent pas parfaitement dans l'accouchement de cette espece, on

DE L'ACCOUCHEMENT. 3
doit le regarder comme difficile, ou
contre nature.

Accouchement en peloton.

Il arrive quelquefois que l'enfant
sort *en peloton* de la matrice, sans dé-
chirer les membranes qui l'envelop-
pent, & par conséquent, sans que
les eaux s'écoulent : c'est ainsi que
presque toutes les bêtes vivipares
font leurs petits. Quoique cet accou-
chement soit-très rare chez les fem-
mes, il paroît le plus naturel, en ce
qu'il est le plus général dans la nature:
lorsqu'il a lieu, il ne faut qu'ouvrir les
membranes, & donner à l'enfant &
à la mere les mêmes soins que dans
l'accouchement le plus ordinaire.

Accouchement difficile.

L'accouchement difficile ou labo-
rieux est celui où l'enfant, quoiqu'il
se présente dans l'ordre naturel

A ij

4 DÉFINITION
trouve des obstacles qui s'opposent
à sa naissance, qui la retardent, ou la
rendent difficile.

Accouchement contre nature.

L'accouchement est contre nature, lorsque la tête ne répond pas à la direction du canal du vagin ; lorsque la tête, le visage, le tronc ou quelqu'une des extrémités se présentent au passage, de façon que l'enfant ne puisse pas naître, sans que sa position soit changée par le secours de l'art.

Division de l'Ouvrage.

Avant de traiter en particulier des différentes especes d'accouchemens, il est essentiel de faire connoître aux sages - femmes, qui les operent, les principaux devoirs attachés à leur état. Dans cette vue, je donnerai quelques connoissances générales sur

DEVOIRS, &c. 5

organes qui servent à l'accouchement & sur les signes qui l'indiquent: je ferai connoître ensuite les différences en particulier, & la façon dont les sages-femmes doivent opérer dans les différentes circonstances qui l'accompagnent.





CHAPITRE II.

Devoirs des Sages - Femmes concernant leur état.

Mœurs des Sages - Femmes.

LES sages - femmes doivent être décentes , modestes , de bonnes mœurs, secrettes , désintéressées , régulières dans leur conduite , & au-dessus de tous soupçons. Ces belles qualités , propres à faire l'ornement des femmes les plus respectables , seroient flétries , & sans prix , chez les sages-femmes, si elles manquoient des connoissances nécessaires à leur profession. Dépositaires de la vie des enfans qu'elles reçoivent ; arbitres du

fort des meres qui leur donnent le jour , elles conservent l'espece humaine par leur sagesse , & la diminuent ou l'affoiblissent par leur imprudence.

Necessité que les Sages-Femmes soient instruites.

Depuis long - temps , on attribue l'une des causes de la dépopulation à l'insuffisance des lumieres des sages-femmes : on pourroit aussi l'attribuer, à juste titre, à une témérité qui prend sa source dans leur ignorance. Combien ces motifs ne sont - ils pas pressans & capables de faire tenir la main à l'instruction de celles qui habitent les provinces ? Combien ne doivent-ils pas exciter le zèle des Magistrats qui veillent sur l'ordre de la société ; cet ordre seroit - il plus précieux à l'État, que la conservation des hommes, & que la propagation de l'espece humaine ?

A iv

Abus des Sages-Femmes.

Les sages-femmes doivent être attentives à se prémunir contre la séduction du préjugé. Ce n'est pas, par exemple, en fatiguant les parties de la génération, selon leur usage mal-entendu, qu'elles les dilatent, & les rendent plus propres à favoriser la sortie de l'enfant : ces parties se gonflent, au contraire, se tuméfient, s'enflamment, & opposent même à l'accouchement naturel des obstacles invincibles. On ne fauroit assez les ménager, par rapport à leur délicatesse : on peut les toucher avec modération, lorsqu'il est nécessaire de les dilater ; mais toute violence leur seroit nuisible.

C'est aussi une erreur, qui vient du préjugé, que de donner, dans les accouchemens difficiles, de liqueurs spiritueuses, des potions cor-

diales , où toute autre drogue incendiaire , dans la fausse confiance de fortifier les femmes affoiblies par le travail. Ces drogues échauffent , altèrent , donnent la fièvre , causent des inflammations , dérangent les suites des couches , & mettent les femmes en danger de périr , sans favoriser la naissance de l'enfant : bien plus , elles font diversion aux vraies douleurs , les affoiblissent , & les rendent moins efficaces. On doit penser de même de certains prétendus spécifiques qu'on donne toujours mal-à-propos , pour faciliter l'accouchement : il n'en est point ; c'est un préjugé qui ne peut être que funeste.

Secours que l'on donne aux Femmes en couche.

Lorsque la violence ou la durée du travail rendent les femmes trop foibles , on leur donne des secours

A v

19 DEV. DES SAG. FEM.

bien plus utiles , avec des bouillons légers , ou avec quelques cuillerées de vin , d'eau de fleurs d'orange , qu'avec des drogues échauffantes. Les douleurs donnent toujours à la matrice des forces, selon leurs degrés , pour faciliter la sortie de l'enfant : il ne s'agit , du côté de l'art , que de lever les obstacles qui s'y opposent , soit par la situation de l'enfant , soit par l'état de parties de la femme.

Témérité des Sages - Femmes.

Des préjugés on passe à la témérité : telle est celle des sages-femmes peu instruites , qui osent ordonner à tout propos , dans tous les temps de la grossesse , dans le travail , & après , des drogues dont les vertus leur sont autant inconnues que les maladies pour lesquelles elles les em-

plioient. Que peut - on penser de celles qui osent se servir d'instrumens de Chirurgie dans les accouchemens laborieux , ou contre nature ? Le plus grand nombre d'entr'elles ne fauroit les employer , sans se rendre homicides de la mere ou de l'enfant : mille exemples funestes doivent assez affrayer sur ceux où l'on seroit exposé dans de pareilles circonstances , pour leur en interdire l'usage. C'est pour cette juste raison que je ne parlerai pas de la façon dont on doit s'en servir. De telles connoissances n'appartiennent qu'aux médecins & aux chirurgiens instruits , & qui ont le talent & l'habitude d'accoucher



CHAPITRE III.

Devoirs des Sages-Femmes concernant la Religion.

LA Religion & les Loix de l'État imposent aux sages-femmes le devoir de veiller, dans l'accouchement, au salut de la mere & de l'enfant, lorsqu'ils courent quelque danger de leur vie. Elles doivent engager la mere à pourvoir à la sûreté de sa conscience, & à édifier son prochain, en demandant les Sacremens: la piété leur sugérera toujours des moyens pour la déterminer, sans s'effrayer, à faire cette pieuse démarche.

Baptême des Enfans.

Comme tous les hommes doivent

être régénérés par le baptême , pour jouir de la vie éternelle , c'est un devoir de charité que de mettre les enfans dans la voie d'y parvenir , en les baptisant : c'est une obligation des sages-femmes , lorsqu'ils sont en danger de mort. Il est permis aux sages-femmes d'ondoyer elles-mêmes les enfans , lorsque des circonstances pressantes l'exigent. Mais , dans ce cas même d'un pressant danger , si l'enfant est entièrement sorti du sein de la mere , elles doivent déférer cette cérémonie à des hommes , autres que le pere de l'enfant , lorsqu'il se trouve quelqu'un à portée de la faire sans retardement.

Eau qu'on emploie pour le Baptême.

On se sert d'eau bénite pour le baptême , si l'on peut en avoir commodément , ou bien d'eau simple , de fontaine , de puits , de pluie , de

14 DEV. DES SAG. FEM.

quelque fleuve , ou de celle de la mer à l'exclusion de toutes sortes d'eaux composées ou distillées.

Formule du Baptême

En même-tems qu'on répand l'eau sur le corps , ou sur quelques-unes de ses parties , on doit prononcer à voix distincte les paroles suivantes avec modestie & respect pour le Sacrement *Enfant , je te baptise au nom du Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit.*

Il est à propos d'observer qu'on ne doit rien retrancher de ces paroles , & que , si l'on prononçoit seulement ces mots : *An nom du Pere* , sans dire : *Je te baptise* ; ou si l'on disoit : *Je te baptise au nom de notre Seigneur Jesus - Christ* , ou au nom de la Sainte Trinité , ou au nom du Pere & du Fils , sans ajouter & du Saint-Esprit , le baptême seroit nul.

On verse l'eau en forme de croix ,
 quand on le peut commodément ;
 mais ce n'est pas une nécessité.

Baptême d'un Monstre.

Lorsqu'on baptise un enfant qui vient de naître, on fait l'aspersion sur la tête nue. Si l'on est dans l'hiver, ou dans un tems froid, on doit faire attention que l'eau soit chaude ou dégourdie. Lorsqu'il naît quelque enfant monstrueux, on doit, si le cas est pressant, le baptiser sous condition, dans cette forme *Si tu es homme, je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.* Si deux enfans réunis formoient le monstre, on distingueroit deux têtes & deux poitrines : il faudroit alors baptiser séparément, ou bien les deux ensemble, en versant l'eau, de façon qu'elle tombât sur les deux, avec cette formule : *Si vous êtes*

*hommes , je vous baptise au nom du
Pere , & du Fils , & du Saint-Es-
prit.*

Cas où la Sage-Femme peut baptiser.

La sage-femme n'est autorisée à
ondoyer un enfant, que dans le cas
où il seroit dangereux de le porter
à l'Église ; c'est le vrai lieu marqué
pour la réunion des Fideles , & ce-
lui où le baptême doit être conféré.

*Différentes façons d'ondoyer les En-
fans.*

L'enfant , dans l'accouchement
contre nature , présente ordinaire-
ment quelque partie de son corps ;
c'est un bras , c'est une jambe , un
genou , &c. Comme , dans de telles
situations , il est toujours en danger
de périr , on le baptise , en versant
de l'eau sur le membre qui paroît ,
& en prononçant , en même-temps ,
toute la formule.

On a douté , pendant long-temps , qu'on pût conférer le baptême à un enfant dans le sein de la mere , en portant de l'eau sur son corps , par voie d'injection , lorsque pas un de ses membres ne paroît au-dehors. Des Théologiens célèbres estimant qu'un tel baptême est valide , on doit l'administrer dans un danger imminent de mort.

A cet effet , on doit s'assurer de toucher à crud quelque partie du corps de l'enfant , dépouillée de ses membranes.

On se sert d'une seringue remplie d'eau claire & tiède , dont le canon , bien émouffé & arrondi , soit assez long pour pouvoir porter l'eau jusqu'au fœtus. Alors la sage - femme introduit dans la matrice la main gauche graissée , jusqu'à ce qu'elle ait trouvé la partie de l'enfant qu'elle à reconnu découverte; elle introduit la

seringue le long de la main , jusqu'à cette partie ; elle pousse le piston : l'eau se répand sur l'enfant ; & , en même tems, elle prononce la formule.

Baptême sous condition

Comme il est difficile d'avoir de signe certain que l'enfant soit en vie, lorsqu'on le baptise dans cette situation, il convient de faire le baptême sous cette condition *Si tu es capable de recevoir le baptême , je te baptise , &c.* Il faut se servir de la même formule dans le cas où il ne seroit pas possible de rompre les membranes. Si ensuite on peut les rompre , on le rebaptisera sous une double condition *Si tu n'es pas baptisé , & que tu sois capable de l'être , je te baptise au nom du Pere , & du Fils ; & du Saint - Esprit.* Si , après ce baptême réitéré , l'enfant vient à présenter la tête en dehors , ou quelqu'autre membre , & qu'il

donne quelque signe de vie, on le rebaptisera sous cette formule : *Si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.*

Baptêmes sous condition.

Lorsque le fœtus avorté se meut sensiblement, on doit le baptiser sans condition. Si l'embryon a quelque mouvement, pourvu que l'on le puisse reconnoître pour un embryon humain, fut-il le plus petit, ou le moins formé, même dans les premiers jours de la grossesse, il faut le baptiser sous cette condition : *Si tu es capable d'être baptisé, je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.*

Quand bien même l'embryon n'auroit pas de mouvement sensible, pourvu qu'il ne soit pas corrompu, on le baptise sous la même condition : *Si tu es capable d'être baptisé,*

je te baptise au nom du Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit.

Les embryons sont souvent expulsés avec leurs membranes dont ils sont encore enveloppés : crainte qu'ils ne meurent avant qu'elles ne soient ouvertes , on les baptise sous cette condition : *Si tu es capable d'être baptisé , je te baptise au nom du Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit.* On les rebaptisera ensuite , après avoir déchiré les membranes , sous cette double condition *Si tu n'es pas baptisé , & que tu sois capable de l'être , je te baptise au nom du Pere , & du Fils , & du Saint Esprit.*

Les embryons , les foetus , les enfans sont vivans , & capables de recevoir le baptême , lorsqu'on découvre en eux quelque mouvement. Quand bien même on n'en découvreroit point , on ne peut pas en conclu-

re qu'ils soient morts : il n'y a que la corruption qui en soit un signe certain. On en a vu qui, après leur naissance, ne paroissent avoir ni pouls ni respiration, ni le moindre mouvement, quoiqu'ils fussent vivans : c'est pourquoi, dans un tel doute, il est de la prudence de les baptiser, sans délai, sous condition : *Si tu es capable de recevoir le baptême, je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.*

Lorsque les enfans ont souffert dans le travail de l'accouchement, ils naissent souvent livides, & sans mouvement : on ne doit pas regarder cette lividité comme une marque de corruption. Lorsque celle-ci a lieu, on distingue la pourriture de la peau, en ce qu'elle se sépare en la touchant, & souvent d'elle-même : la simple lividité de la peau ne doit donc pas empêcher d'admi-

22 DES ORGANES ,
nistrer le baptême sous condition.

Autorités sur ces Baptêmes.

Tous ces moyens de baptiser les embryons , les fœtus , les enfans , doivent être employés relativement aux différens cas qu'on a exposé, & qui ont été approuvés & confirmés comme tels , par des papes , des évêques , par la Sorbonne , & la plûpart des théologiens. Les Sacremens sont pour les hommes , dit S. Augustin , & non pas les hommes pour les Sacremens. Un moyen douteux d'administrer aux enfans le baptême , qui leur est si nécessaire , doit être employé , sans hésiter , toutes les fois qu'il n'y a pas de voie plus sûre de leur procurer ce Sacrement.

Omissions sur les Baptêmes.

On jugera , sans doute , d'après cette doctrine sur le baptême des embryons & des fœtus , qu'on en laisse périr un nombre infini sans être

baptisés, qui cependant seroient capables de recevoir le baptême. Cette omission, ou cette négligence trop générale dans les provinces, & peut-être même dans les villes, exige toute l'attention des Chrétiens, des Pasteurs & des Magistrats. Le ministère attend de leur zele, qu'ils ne négligeront rien, à l'avenir, pour remédier à ces abus.





CHAPITRE IV.

Des Organes de l'Accouchement.

Matrice ; ce que c'est

LA matrice est un viscere creux, dans lequel l'Enfant se forme, se nourrit, croît, se développe, & acquiert toute sa perfection. Elle approche, dans les adultes, d'une petite poire aplatie : elle est placée dans la partie inférieure du bas-ventre, dans un espace semblable à un bassin. La matrice est soutenue par quatre ligamens, deux larges, & deux ronds : sa longueur, dans les femmes adultes, est ordinairement de trois pouces ; sa largeur, d'un
seulement

seulement vers son orifice. Le fond de ce viscere, où l'enfant se forme, comprend toute sa partie supérieure, & fait les deux tiers de son volume; ses parois ont douze à quinze lignes d'épaisseur; sa cavité forme un orifice, ou fente transversale, qui fait faillie à l'intérieur du vagin, où cette partie conserve la forme du museau d'un chien qui vient de naître. Cette figure de l'orifice de la matrice, varie dans la grossesse & dans les différens tems; elle se perd par l'extrême dilatation de la matrice & de son col, au tems de l'accouchement.

Le Bassin.

Les os, qui forment la cavité du bassin, sont au nombre de trois, l'os *sacrum*, & les deux os innominés. Le premier est placé à la partie postérieure, & les deux autres, aux parties latérales, & à la partie anté-

B

rière. Le bassin d'une femme est plus large que celui d'un homme, afin que le fœtus puisse y être à son aise. L'ouverture, que ces os forment en bas, a aussi plus de diamètre, pour faciliter le passage de l'enfant.

Le Coccyx.

Le coccyx est articulé avec la partie inférieure de l'os *sacrum*, par l'interposition d'un cartilage & de quelques ligamens; il l'est aussi, par ses deux parties latérales supérieures, avec les os innominés. Les articulations du coccyx lui laissent la liberté de pouvoir s'écarter en dehors, ou de se porter en dedans, selon les circonstances; ce qui est très-avantageux dans l'accouchement.

Les Os innominés.

Les os innominés sont formés,

dans les enfans , chacun de trois os distincts , joints ensemble par des cartilages qui , dans les adultes , ne font qu'un seul os continu de chaque côté. Il seroit inutile de donner ici la description de ces différentes pièces ; il suffit d'observer que les os pubis font de ce nombre. Ils sont placés à la partie supérieure des grandes lèvres , & saillans en dehors ; ils rendent , par ce moyen , la capacité du bassin plus grande.

Défaut du Bassin.

Lorsque le bassin est dans sa situation naturelle , il facilite l'accouchement ; mais , si les os , qui le forment , péchent dans leur conformation ou leur configuration , s'ils sont placés irrégulièrement , l'enfant est arrêté au passage , principalement à la partie supérieure interne de l'os *sacrum* & du pubis , sur tout s'ils sont

trop rapprochés l'un de l'autre. Quelquefois les contractions du fond de la matrice, & la compression du corps de l'enfant sur ces os, joints aux efforts de la sage-femme pour écarter le coccyx avec la main, surmontent cet obstacle: s'il résiste à ces moyens, on ne peut avoir l'enfant que par l'opération Césarienne. Ces irrégularités ont lieu chez les femmes boiteuses, bossues, déhanchées.

Le Vagin ; ce que c'est.

Le vagin est semblable à une portion d'intestin grêle ; il commence aux grandes lèvres, passe par le canal osseux du bassin, entre la vessie & le *rectum*, & se termine vers le milieu du col de la matrice, où il s'insère, de sorte que le museau de ce viscère s'avance dans le vagin, d'environ quatre ou cinq lignes en forme de trompe. L'anatomie nous

apprend que le vagin est composé de deux membranes, l'une interne, l'autre externe, qui se resserrent & se dilatent, selon les circonstances, principalement dans le travail de l'accouchement, où leur dilatation est extrême.

Œuf, principe du Fœtus.

Le principe du fœtus, de même que celui du poulet & des oiseaux, est un œuf fécondé, contenu dans la matrice. Cet œuf est formé par deux membranes : l'extérieure est nommée *chorion*, & l'intérieure, *amnios*. Celle-ci contient une sérosité lymphatique, dans laquelle le fœtus nage, dans tous les tems de la grossesse, & qui augmente à proportion de son développement, de sa croissance & de celle de ses membranes qui suivent les mêmes proportions, & se di-

30 DES ORGANES
latent au point qu'un enfant de neuf
mois peut s'y remuer aisément.

Eaux du Fœtus.

Les eaux qui se répandent, quelques momens avant l'accouchement, ne sont autre chose que ce même fluide connu sous le nom de *liqueur de l'amnios* : elles coulent, lorsque les membranes se rompent dans les véritables douleurs d'un travail déjà avancé.

Arriere-Faix ; les Placenta.

On connoît généralement ces membranes, jointes au *placenta*, sous le nom d'*arriere-faix* ou *délivre*. Le *placenta*, qui couvre environ le tiers de la membrane extérieure, est une substance molle, pulpeuse, spongieuse, d'une figure ronde, du diametre de dix-sept à dix-huit pouces, & d'un pouce à un pouce & demi d'épais-

leur ; il s'émince vers sa circonférence, où il n'a ordinairement qu'un demi-pouce. Cette substance est destinée à recevoir la nourriture du fœtus , & à la lui transmettre : il fait cette fonction par son adhérence avec la matrice, qui est toujours dans quelqu'un des côtés de ce viscere

Principes de Placenta.

On distingue dans l'œuf fécondé, sur une partie de sa membrane extérieure, de petites racines qui, en croissant, produisent des pelotons rouges & pulpeux, d'où se forme le *placenta*, qui, malgré sa prompte croissance, ne s'attache à la matrice que le second mois de la grossesse. Il est parsemé de mammelons qui s'implantent dans les orifices des vaisseaux de ce viscere, pour en recevoir les sucs propres au développement du fœtus, & à son ac-

32 SIGNES QUI PRÉCEDENT
croissement : ses communications
avec le fœtus se font par le moyen
du cordon ombilical.

Cordon ombilical ; ses Vices.

Le cordon ombilical est un conduit tortueux & inégal , qui , par le moyen d'une veine & de deux artères , qui s'étendent dans toute sa longueur , conduit le sang du *placenta* au fœtus , & de celui-ci au *placenta* : son épaisseur ordinaire est d'un doigt. Il prend son principe à l'ombilic du fœtus , & s'insere vers le centre du *placenta*. La longueur naturelle du cordon ombilical est d'environ quatre pieds : quelquefois il est trop long ou trop court. Lorsqu'il est trop long , il s'entortille autour du cou , ou de quelqu'autre partie du fœtus , & le met en danger de perdre la vie , tant dans la matrice que pendant l'accouchement : s'il est

trop court, il gêne les mouvemens de l'enfant, & l'expose au même danger. Le cordon peut être aussi trop gros ou trop gras, & trop maigre : toutes ces différences exigent des attentions particulières, lorsqu'on en fait la ligature après l'accouchement.

Position du Fœtus.

La tête de l'enfant, contenue dans les membranes, est placée en haut vers le fond de la matrice, pendant presque tout le tems de la grossesse : alors sa face est tournée en devant & son dos appuyé contre celui de sa mere. Quelque tems avant l'accouchement, les parties supérieures de l'enfant se portent vers l'orifice de la matrice : sa face, qui étoit en devant, se trouve en arrière, vers l'os *sacrum* ; position nécessaire pour un accouchement naturel.



CHAPITRE V.

*Signes qui précèdent l'Accouchement,
ou qui le présagent.*

*Signes de l'Accouchement ; fausses
Douleurs ; vraies Douleurs.*

UNE humeur blanche, glaireuse, épaisse, s'écoule en abondance de la matrice. La femme enceinte est fatiguée par des envies fréquentes d'uriner, souffre des douleurs aux reins, & une tension incommode dans la région des lombes. Ces douleurs sont d'abord légères, de peu de durée, & ne se font sentir que dans le jour, & vers le soir : cependant elles sont quelquefois vives,

empêchent de marcher pendant qu'elles durent, & causent des inquiétudes. Il ne faut pas se tromper sur la nature de ces douleurs, ni en prendre occasion de commencer l'accouchement, il n'est pas tems: on ne sauroit l'entreprendre qu'au préjudice de la mere & de l'enfant. On les distingue des vraies douleurs qui annoncent un accouchement prochain par leur durée: d'ailleurs les vraies douleurs ne se manifestent que lorsque l'orifice de la matrice est totalement effacé; au lieu que les autres commencent, plusieurs jours, & même quelques semaines, avant l'accouchement.

On ne doit pas confondre les douleurs de l'enfantement avec les tranchées des femmes grosses qui sont sujettes, vers la fin du troisieme mois, à des douleurs périodiques dans le dos & les reins, qui leur font crain-

36 SIGNES QUI PRÉCEDENT
dre un avortement, & , dans les der-
niers mois , une fausse-couche , ou
bien un accouchement prématuré.

Leurs Différences.

Le siège de la douleur suffit pour en faire la distinction. Dans les coliques venteuses , la douleur est vague : dans l'inflammation elle est fixe, & a pour siège les parties enflammées ; mais les douleurs de l'enfantement sont alternatives, se portent en bas , & sont déterminées vers le col de la matrice , où se fait tout le travail. Les douleurs de colique se dissipent , ou sont soulagées par l'application de linges chauds sur le bas-ventre , par l'usage intérieur d'huile d'amendes-douces , la saignée , les lavemens adoucissans , &c. au lieu que tous ces moyens semblent exciter ou augmenter les douleurs de l'accouchement.

Eaux

Eaux étrangères au Fœtus.

Il est des femmes pituiteuses auxquelles il survient, quelque tems avant l'accouchement, un écoulement d'eaux par le vagin, qui ne provient pas des membranes du fœtus, & qui n'est pas un signe d'accouchement, on le distingue des eaux des membranes, en ce qu'il est sans couleur, sans odeur, sans consistance, & ne teint point le linge blanc. L'écoulement de ces eaux ne nuit jamais à l'enfant : il soulage la mere, parce que ce fluide étoit étranger dans la matrice.

Vraies Douleurs ; leur différence des fausses.

Les vraies douleurs de l'enfantement sont semblables aux précédentes ; mais elles sont plus fortes, plus fréquentes, & de plus de durée. El-

C

38 SIGNES QUI PRÉCEDENT
les descendent vers l'os *pubis* & l'os
sacrum, causent des pesanteurs au
fondement, & des épreintes réité-
rées qui interceptent la respiration.
Les écoulemens glaireux augmen-
tent; les membranes se présentent au
passage; les eaux s'y ramassent de
plus en plus, à proportion que les
douleurs sont vives, & que le travail
avance. Le pouls s'éleve; le visage
s'anime: il survient des frissonnemens,
sur tout vers les cuisses: des chaleurs
& des moiteurs générales les suivent
de près.

Symptômes de l'Accouchement.

Vers la fin du travail, les eaux
paroissent totalement ramassées en-
tre la tête & les membranes qui s'a-
vancent au passage; & les douleurs
sont plus violentes: le col de la ma-
trice s'efface; par son extrême dilata-
tion, son orifice devient égal au dia-

metre du vagin & à l'ouverture supérieure du bassin ; les parties naturelles se tuméfient ; il survient souvent des vomissemens & un tremblement universel ; les membranes se rompent enfin dans la violence des douleurs ; les eaux percent ; & il s'écoule avec elles des matieres teintes de sang.

Doutes des Signes de l'Accouchement.

Dans quelque temps que ce soit de la grossesse, où ces signes ont lieu, l'accouchement est sur le point de se terminer, pourvu que l'enfant se présente dans l'ordre adopté par la nature. Cependant, comme ces signes ne concourent pas toujours également, ils laissent souvent après eux des doutes qu'on éclaircit, en touchant les organes qui servent à l'accouchement.



CHAPITRE VI.

Du Toucher dans les douleurs de l'Accouchement.

État de la Matrice dans la Conception ; ses Différences pendant la Grossesse.

LA conception ne produit point de changement, les premiers jours, dans les dimensions de la matrice : ce viscere prend ensuite plus de volume vers son fond, à proportion de la croissance du fœtus. Quelques semaines après la conception ; son orifice se porte un peu plus vers le vagin : vers le milieu du troisieme mois, la matrice remonte peu-à-peu ; & , vers la fin de ce même mois, sa

DANS L'ACCOUCHEM. 41
dilatation commence à se communi-
quer à l'orifice, & le rend plus mince
& plus mou.

Dans le sixieme mois, la cavité de
la matrice, placée au-dessus de son
orifice externe, se confond avec celle
du reste de ce viscere; & son col
perd par degrés sa figure conique:
ses lèvres se ramollissent peu-à-peu,
jusqu'au tems de l'accouchement,
deviennent de plus en plus spongieu-
ses en se dilatant, & moins capables
de résister à la sortie de l'enfant. C'est
l'ordre le plus général, adopté par
la nature, quoiqu'il ne soit pas exac-
tement semblable dans toutes les
femmes; car il en est en qui l'orifice
de la matrice reste exactement fermé
jusqu'au tems de l'accouchement.

*Moyens de connoître la situation de
l'Enfant par le tact.*

La sage-femme, pour connoître

C iij

l'état de la matrice & la situation de l'enfant, doit introduire le doigt index dans le vagin, & le porter jusqu'à l'orifice de ce viscere, pour en distinguer les dimensions : quelquefois il est à propos d'y introduire deux doigts pour ne pas se tromper dans une estimation dont la justesse est nécessaire. Elle doit avoir l'attention de graisser ses doigts avec du beurre frais, de l'huile, ou tout autre corps gras qui ne soit pas irritant.

De l'état de l'Orifice de la Matrice dans l'Accouchement.

Dans les douleurs éloignées de l'accouchement, l'orifice de la matrice paroît, au bout du doigt, semblable à un anneau qui représente un bourelet appliqué sur une masse ronde. Quelquefois il subsiste tel aux approches du travail; ce qui est cependant très-rare.

Quand bien même, avec ces fausses douleurs, on distingueroit au tact les membranes de l'enfant, & les eaux, le vrai travail ne seroit pas décidé: il faudroit, pour ne pas s'y tromper, des douleurs vives, fréquentes, & qui portassent en bas.

Dans les vraies douleurs, on distingue, avec le doigt, l'orifice interne de la matrice, qui est entièrement ouvert, & les membranes de l'enfant, qui contiennent les eaux. Ces membranes, à chaque douleur, sont fortement poussées vers le vagin: dès qu'elles sont rompues, on distingue à nud la tête, ou toute autre partie de l'enfant, qui se présente au passage. Si l'on touche l'orifice, dans le tems des douleurs, on sent qu'il se resserre; au lieu qu'il se dilate lorsqu'elles sont dissipées.

Connoissance , par le tact , des vices de Conformation.

On distingue aussi, par le tact, les vices de conformation des os du bassin , les tumeurs du vagin , les obliquités de la matrice , ou d'autres irrégularités , s'il y en a qui puissent faire obstacle à l'accouchement. On s'assure encore par le même moyen , si l'enfant se présente bien ou mal , par la tête , par les pieds , en double , ou par les fesses , par quelque un des côtés , par quelque membre , &c. Ces recherches sont nécessaires pour conserver la mere, pour faciliter l'accouchement , pour en prévenir de laborieux ou contre nature , ou bien pour y remédier à tems.

Précautions nécessaires dans l'Accouchement.

Lorsque, dans l'accouchement na-

turel, les sages-femmes se sont assurées, en portant le doigt graissé jusqu'à l'orifice de la matrice, que l'enfant se présente bien, il n'est plus nécessaire d'attouchement : il faut confier tout le travail à la nature qui le continue & le termine toujours heureusement. Les sages-femmes ne sauroient assez user de précautions, concernant le toucher, dans les accouchemens difficiles & laborieux ; elles rendroient même les naturels impraticables, si elles fatiguoient les organes qui les operent.





SECTION II.

De l'Accouchement naturel , du
difficile & laborieux.



CHAPITRE PREMIER.

*De l'Accouchement naturel le plus
ordinaire.*

*Ordre ordinaire de l'Accouchement
naturel. (Voyez Fig. 1^{re}.)*

DANS l'accouchement naturel ;
celui qui est le plus ordinaire, lors-
que le sommet de la tête de l'enfant

répond directement à l'orifice de la matrice, & que la face est tournée en dessous, vers l'os *sacrum*, la nature se suffit le plus souvent à elle-même : la sage-femme alors n'a autre chose à faire qu'à recevoir l'enfant, & lui donner les soins qui lui sont nécessaires, lorsqu'il est né.

Causes qui rendent difficile l'Accouchement naturel. Imprudence dangereuse des Sages-Femm .

Cependant, quoique l'accouchement soit naturel, l'orifice de la matrice peut former quelque résistance, ou n'être pas assez dilaté ; ce qui arrive principalement à la première couche : l'enfant peut également être arrêté ou retardé au passage par toute autre cause, par des dérangemens qui sont les suites des couches laborieuses qui ont précédé, & le plus souvent les effets de l'imprudence

C vj

48 DE L'ACCOUCHEM.

des sages-femmes peu instruites, qui ont fait des fautes dans les accouchemens précédens. Lorsqu'elles ont la témérité de faire des efforts continuels avec les doigts, pour dilater l'orifice de la matrice, non-seulement elles y causent, par cette pernicieuse manœuvre, des gonflemens, des inflammations, des gangrenes, mais encore des meurtrissures, des excoriations qui deviennent squirrheuses, ulcéreuses, cancéreuses, mortelles, & rendent les accouchemens suivans difficiles, & souvent impraticables.

Vagin trop étroit.

Si le vagin est imperforé, ou trop étroit pour donner passage à l'enfant; ce qui est souvent l'effet de quelque tumeur dans les parois de son canal, ou de quelque cicatrice ou membrane qui en rétrécissent l'orifice, ou le

ferment; on le distingue sensiblement par la vue ou le tact.

Moyens propres à le dilater.

Dans les premiers de ces cas, on doit ramollir les tumeurs & les cicatrices par des onctions faites avec le beurre, les huiles, les vapeurs des plantes émollientes : dans les autres, il faut couper les brides que forment les cicatrices, & ouvrir les membranes, pour faire à l'enfant un passage libre. Ces opérations concernent la chirurgie : les sages-femmes ne doivent pas s'en mêler.

On ne doit pas exiger de la femme en couche, au commencement des douleurs, qu'elle se tienne dans aucune situation fixe : il faut la laisser se promener à sa volonté, s'asseoir, se coucher, jusqu'à ce que l'orifice de la matrice soit dilaté à-peu-près de la moitié de ce qu'il se dilate pour

50 DE L'ACCOUCHEMENT.
accomplir l'accouchement. Elle fait mieux valoir sès premières douleurs, étant debout, que couchée ou assise.

Secours propres dans le travail.

Lorsque le travail est long, on donne des lavemens émolliens qui servent comme autant de bains intérieurs, à relâcher l'orifice de la matrice : d'ailleurs le *rectum* & la vessie étant vuides de leurs excréments, l'orifice de la matrice a plus de liberté pour se dilater. On doit, pour la même raison, exciter la femme à pisser souvent, sur tout si les fonctions de la vessie ne se font pas avec liberté.

Si la femme grosse est sanguine, animée; si son pouls est dur & fréquent, on la fait saigner, dans le travail de l'accouchement : la saignée est d'un secours puissant dans ces circonstances. Si, au contraire, la

femme étoit foible , la saignée lui seroit nuisible , à moins que quelque symptome particulier n'exigeât ce secours.

Dans le progrès des douleurs , lorsqu'elles sont vives , on oint de beurre frais , ou d'huile , la vulve , le vagin , l'orifice de la matrice ; ou l'on y fait des fomentations émollientes avec la décoction des racines & des feuilles de mauve , de guimauve , de bouillon-blanc , de graine de lin : on expose ces parties à la vapeur d'une décoction tiède de ces plantes , qu'on place sous une chaise percée , où l'on fait asseoir la femme en travail. Si , malgré ces remedes , le travail est lent , quoique l'enfant se présente bien , on trouve un puissant secours dans les bains domestiques.

Il faut bien se garder de faire usage du bain , lorsque l'accouchement est avancé , & que les membranes

font près de se rompre. Si les eaux de l'*amnios* s'écouloient dans le bain, l'enfant seroit privé de la communication de l'air extérieur : cette privation pourroit seule le faire périr. Pour la même raison, on ne doit jamais mettre une femme en couche dans le bain, lorsque les membranes de l'enfant sont rompues, ou prêtes à se rompre ; on l'étoufferoit infailliblement.

Secours nécessaires à la fin du travail de l'Accouchement.

Le travail étant avancé, lorsque le moment de l'accouchement approche, & que les eaux ont percé, on fait coucher la femme sur un lit, autour duquel ou puisse tourner commodément. Il doit être composé de matelas garnis de draps pliés en plusieurs doubles, pour recevoir le sang & les eaux qui se répandent alors. Il

ne faut pas que la femme en travail soit totalement couchée ni assise : on lui élève la poitrine & la tête par des oreillers ; on place un traversin sous l'os *sacrum*, pour élever le bassin : les cuisses & les jambes doivent être fléchies, & les pieds appuyés contre quelque chose qui résiste.

On place les femmes, qui n'ont pas la commodité de disposer un lit extraordinaire, au pied de celui dont elles se servent ordinairement, qu'on traverse d'une planche appuyée contre les quenouilles.

La femme en travail doit toujours appuyer fortement les pieds contre quelque corps solide, saisir avec les mains un cordon, ou toute autre chose de ferme ; tendre les bras avec force, & appuyer les reins contre quelque corps qui résiste, ou bien sur une serviette que deux personnes soulèvent par les deux bouts, dans le

54 DE L'ACCOUCHEM.

temps des douleurs, & tenir quelqu'un par les mains, pour mieux se roidir, & pousser en bas.

Il ne faut pas, dans ces circonstances, presser le ventre, comme font certaines sages-femmes; ce seroit une imprudence téméraire & dangereuse pour l'enfant: il en seroit mutilé; il pourroit même en périr.

La sage-femme doit seconder la femme en travail, en tenant ses genoux assujettis. Ces précautions nécessaires pendant les douleurs, seroient superflues dans leurs intervalles. La malade doit profiter de ces momens de calme, & se reposer, pour employer utilement ses forces, aux premières douleurs.

Précautions à prendre, en dilatant le Vagin.

On peut introduire avec ménage-

ment les doigts dans le vagin, pour en favoriser la dilatation, dans le temps des douleurs : il faut alors les tenir écartés les uns des autres, & les écarter de plus en plus, sans faire trop de violence aux parois de ce canal. On laisse rassembler les eaux dans la poche que forme l'extension des enveloppes ou membranes, jusqu'à ce que la tête de l'enfant soit engagée dans le passage : alors les membranes se rompent, les eaux s'écoulent, & facilitent l'accouchement.

Temps où il faut déchirer les Membranes des Eaux.

Quelquefois les enveloppes ne se rompent pas pour être trop fortes ou trop épaisses : il faut les déchirer dans le temps seulement où la tête de l'enfant est engagée dans le passage. On déchire les membranes, lorsque cet-

te opération est nécessaire , avec les ongles ; ou bien on les ouvre avec un bistouri fort court , qu'on y porte entre les doigts. Il est nécessaire de retenir ainsi les eaux des membranes , dans tous les accouchemens , tant pour les rendre plus aisées , & faciliter le mouvement de l'enfant dans ses enveloppes , que pour éviter que l'intérieur de la matrice ne se resserre , & ne forme des obstacles à la délivrance de la femme en travail ; ce qui arrive ordinairement , lorsque les eaux coulent avant le temps précis , & l'instant de l'accouchement.

Ce qu'il faut faire pour tirer la Tête de l'Enfant , lorsqu'elle s'est avancée jusqu'aux oreilles.

Lorsque la tête de l'enfant s'est avancée jusqu'aux oreilles , la sage-femme essaie de glisser quelques doigts

sur la mâchoire inférieure ; & , à la première douleur un peu forte , elle tire l'enfant. On doit faire attention de ne pas le tirer en ligne directe , mais en vacillant un peu de côté & d'autre , afin de faire passer les épaules : aussi-tôt qu'elles sont dehors , on coule les doigts sous les aisselles , pour tirer le reste du corps.

Précautions à prendre après l'Accouchement.

Si les douleurs continuent , & si le ventre ne s'affaisse pas , après que l'enfant est délivré , il est à présumer qu'il reste un autre enfant dans la matrice ; il faut s'en assurer , en mettant la main dans ce viscere , avant que de faire des tentatives pour avoir le *placenta*. S'il y avoit un second enfant , on en feroit l'accouchement , après avoir rompu les membranes.

Comment on doit se comporter , lorsqu'il y a dans la Matrice un second Enfant.

On ne doit pas , dans une telle circonstance , délivrer la mere du *placenta* du premier enfant , jusqu'après le second accouchement , parce que les deux arriere-faix pourroient être collés ensemble : on ne fauroit détacher l'un , sans décoller ou arracher l'autre ; ce qui donneroit lieu à une perte de sang qui pourroit faire périr l'enfant , & être très-préjudiciable à la mere.

Nécessité de ménager le Cordon ombilical.

Il est très-ordinaire que , dans l'accouchement naturel , l'arriere-faix soit expulsé d'abord après la naissance de l'enfant : il cède du moins à quelques legeres secousses qu'on lui don-

ne , en tirant avec la main gauche le cordon ombilical. On doit ménager ces secouffes : si elles étoient fortes , on arracheroit le cordon de l'arriere-faix , & l'on n'auroit point de guide qui conduisît la main pour en faire l'extraction. On doit regarder l'extraction du *placenta* , dans de telles circonstances , comme un second accouchement.

Extraction du Placenta ; Ménagemens nécessaires.

Il est sage , dans la pratique des accouchemens , lorsqu'il n'y a pas d'hémorrhagie dangereuse , & qu'on a fait la ligature du cordon ombilical , d'attendre que la nature rejette l'arriere-faix par ses propres forces : cependant , s'il y avoit lieu de craindre que la matrice ne se resserrât , il faudroit y introduire la main , pendant que son orifice seroit encore béant , pour en faire l'extraction. Si

l'on trouvoit des difficultés pour l'introduction de la main, il vaudroit mieux abandonner le *placenta*, que de faire à la matrice des violences qui pourroient l'enflammer, & y causer la gangrene. La nature se débarasse ensuite d'elle-même du *placenta* retenu, qui sort par lambeaux avec les voidanges, ou qui se durcit, selon Ruyfch, sans nuire à la malade, & même sans l'empêcher de faire d'autres enfans. Il a vu rendre, à la suite d'une seconde couche, le *placenta* de la première, totalement durci & desséché. Ces observations ne doivent pas empêcher de tenter tous les moyens propres à délivrer l'accouchée du *placenta*, lorsqu'il est possible, sans lui nuire.

*La Façon dont il faut extraire le
Placenta*

Lorsqu'on est dans la nécessité de
faire.

faire promptement l'extraction du *placenta*, la sage - femme fait deux ligatures au cordon, le coupe entre les deux, tient de la main gauche la portion qui regarde le *placenta*, introduit alors la droite dans la matrice, le long du cordon; embrasse le *placenta* avec les doigts, & le détache sans violence, crainte de le décoller trop promptement, & de causer une hémorrhagie.

Si le *placenta* ne cède pas à cet essai, la sage - femme doit replier les doigts, sans les écarter, pour former, de la main qui est dans la matrice, une espee de curette, dont elle porte le bout vers le petit doigt, & la partie antérieure de l'arrière-faix, entre les membranes de l'enfant & le fond de la matrice. Elle le détache alors, en le séparant peu-à-peu, & avec beaucoup de ménagement: s'il résiste trop, il est de la pru-

D

dence de renoncer à son extracti on crainte d'enflammer la matrice , ou de causer des pertes de sang mortelles.

Ligature du Cordon ombilical ; Précautions nécessaires avant d'en faire la ligature , & après l'avoir faite.

Dès que l'enfant est né , même avant de faire l'extraction du *placenta* , lorsqu'il ne vient pas d'abord , on fait la ligature du cordon ombilical. On couche l'enfant sur un linge mollet , plié en plusieurs doubles , ou sur un drap couvrr d'un linge fin. Lorsqu'on a ainsi préparé l'enfant , on lie le cordon à trois doigts du ventre : on emploie , pour cette ligature , du fil assez fort pour qu'il ne se rompe pas. On prend trois ou quatre fils qu'on cire ensemble ; leur longueur doit être d'un pied ; on fait

un nœud à chaque bout. Le fil étant ainsi préparé, l'on en entoure le cordon : il faut le serrer assez pour arrêter le sang , & non pas trop , crainte de causer une inflammation des parties du bas ventre , auxquelles il aboutit. On retourne ensuite les deux bouts du fil du côté opposé , pour les nouer , & l'on en multiplie les nœuds , jusqu'à ce qu'on n'ait plus lieu de craindre que le sang puisse couler. Il faut conserver le reste de la ligature : elle sert pour en faire une nouvelle , si le sang vient à suinter par l'extrémité du cordon. Cet accident peut arriver , lorsque la première ligature a été mal faite , lorsque le cordon est gras ou trop gros , parce qu'il se rétrécit , en se flétrissant , & rend comme nulle la première ligature. Quelquefois le cordon est mince , transparent , & facile à rompre , ce qu'on appelle *un cordon sanguin* : il

Dij



64 DE L'ACCOUCHEMENT

faut alors se servir d'un fil large & plat, pour en faire la ligature, & conserver le reste de sa longueur, pour en faire une seconde, s'il est nécessaire. Lorsqu'on a lié le cordon, on l'enveloppe d'un linge, & on le couche sur la partie ombilicale supérieure, qu'on a couverte d'une compresse, afin que la froideur du cordon, en se desséchant, ne cause pas des tranchées à l'enfant.

S'il arrive que le cordon ombilical se rompe contre le ventre, par quelque imprudence de la sage-femme, ou dans les efforts d'un travail laborieux, il faut s'attacher à arrêter l'hémorrhagie. A cet effet, on couvre la plaie d'un tampon de charpie sèche, de façon qu'il la remplisse : on l'assujettit avec un emplâtre de poix de Bourgogne, ou tout autre qui puisse contenir le tampon; on le soutient avec un bandage.

Il est des enfans qui naissent avec des hernies à l'ombilic, qu'on appelle *exomphales* : elles n'empêchent pas qu'on ne fasse la ligature du cordon : on la place à l'endroit le plus prochain de la hernie, où le cordon paroît être dans l'état ordinaire.

Cas où il est nécessaire de laisser couler du sang par le cordon ombilical.

Lorsque les enfans, en naissant, ont trop de sang, ou qu'ils ont souffert au passage, dans le travail des accouchemens laborieux, ils paroissent bouffis, meurtris, échymosés ou livides. On les guérit de ces accidens, en laissant couler une ou deux onces de sang par le cordon ombilical : dans ce cas, il faut couper le cordon, avant d'en faire la ligature.

Il naît des enfans très-foibles.

Les enfans des meres malades, ceux qui ont souffert dans les accouchemens laborieux, naissent souvent très-foibles: il en est qui ne donnent pas de signe de vie; on en a rappelé à la vie qu'on avoit pris pour morts pendant deux heures entieres, en leur donnant des secours propres à les fortifier: tel font les suivans.

Secours qu'on doit donner aux Enfans foibles.

On tient le visage de l'enfant découvert, & sa bouche un peu ouverte; on lui souffle du vin chaud au visage: on nettoie les narines avec de petites tentes de linge, trempées dans du vin; on applique des linges trempés de vin chaud sur la poitrine; on le secoue sans violence; on chatouille le nez & la gorge avec

une plume ; on frotte la plante des pieds avec une brosse ; on souffle de la fumée ou de l'air dans l'intestin *rectum* ; on échauffe modérément toutes les parties du corps ; on succe la mammelle gauche, que les femmes Allemandes préfèrent à la droite. Si la déglutition s'établit, on lui donne à avaler une cuillerée à café d'eaux de fleurs d'orange ou de cannelle, ou du vin adouci, seul, ou avec un peu de sirop d'hyssope. J'ai donné plus d'étendue à tous ces moyens de fortifier les enfans foibles, dans un Ouvrage sur leur conservation.

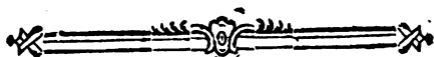
Les sages-femmes doivent faire ces opérations, se donner ces soins avec toute la prudence, la diligence & la dextérité possibles ; couvrir ensuite le vagin de l'accouchée avec des linges chauds, pliés en plusieurs doubles, pour garantir la matrice

68 DE L'ACCOUCHEMENT.

des impressions de l'air extérieur , & mettre la malade dans son lit ordinaire.

Cette méthode d'accoucher concerne, en général, les accouchemens de toutes espèces, les naturels, les laborieux, & ceux qui sont contre nature : on opere, dans ces derniers, selon les différens obstacles qui s'opposent à la sortie de l'enfant du sein de sa mere.





CHAPITRE II.

Accouchemens par les Pieds.

Accouchement par les Pieds, lorsqu'ils se présentent bien. (Voyez Fig. 2.)

L'ACCOCHEMENT par les pieds n'est point dangereux ; il ne le devient qu'autant qu'il est compliqué de circonstances graves. Les principales conditions sont , pour qu'il soit favorable , que les deux pieds se présentent ensemble , les doigts tournés vers l'os *sacrum*. Il est rare que la nature seule termine cet accouchement ; mais la sage-femme en vient aisément à bout , en tirant l'enfant par les pieds.

70 ACCOUCHEMENS

C'est à l'accouchement par les pieds qu'il faut ramener, dans toutes les autres, les enfans qui présentent toute autre partie que la tête, ou qui se présentent mal par la tête.

Signes des Accouchemens contre nature.

Les signes, qui indiquent les accouchemens contre nature, sont les mêmes que ceux de l'accouchement par les pieds : le volume du bas-ventre n'est pas régulier comme si l'enfant étoit dans sa situation naturelle. On ne distingue point la tête, en touchant la femme, dans le dernier mois de sa grossesse. Il ne se présente à l'orifice de la matrice, pendant les douleurs du travail, que quelque membre contenu dans la poche qui est formée par les eaux de l'enfant ; l'orifice se dilate plus lentement ; les eaux s'écoulent en plus

grande quantité qu'à l'ordinaire ; les douleurs cessent , ou se changent en douleurs fausses.

Quand ce sont les pieds qui se présentent, on en distingue les doigts en touchant la poche que forment les eaux : les éminences sensibles , par la saillie des talons ou des malléoles , ne laissent pas d'incertitude sur ce changement.

Façon d'opérer l'Accouchement par les pieds.

La sage-femme , qui fait un accouchement de cette espèce , prend les pieds avec une main , de façon que le doigt du milieu se trouve placé entre les deux ; l'index sur la malléole externe de l'un , & le doigt annulaire sur la malléole externe de l'autre : elle les tire , dans la direction de l'axe du bassin , en les agitant avec ménagement à droite & à

gauche , jusqu'à ce que les gras des jambes paroissent. Elle saisit chaque jambe dans cette partie avec un linge doux, sec, & modérément chaud, & les amene peu-à-peu, par degrés, jusqu'à ce que les genoux paroissent.

Il est essentiel alors d'examiner si le cordon ombilical ne passe pas entre les cuisses : si cela est, la sage-femme tire la partie du cordon qui regarde le *placenta*, plie le genou de l'enfant, & l'en débarrasse. Quelle que soit la partie autour de laquelle le cordon s'est embarrassé, il faut également l'en dégager ; on le range ensuite sur le côté, & on a l'attention de ne pas le comprimer, en opérant.

Si les doigts des pieds sont tournés vers l'os *sacrum*, l'enfant pose sur le bas-ventre ; il est bien situé : s'ils regardent le *pubis*, il est couché sur le dos, & mal placé ; il faut
le

le retourner alors sur le bas-ventre.

Ayant tiré l'enfant de la même façon jusqu'aux parties naturelles, il faut le saisir par les genoux & les cuisses, & l'amener jusqu'aux aînes, ensuite le prendre aux aînes, & le conduire jusqu'aux aisselles, sans chercher à dégager les bras qui suivent sans résistance; le prendre plus haut, & continuer de le tirer, jusqu'à ce que la tête soit sortie.

La femme en travail a besoin, dans ces circonstances, de toutes ses ressources pour redoubler ses efforts, en même-temps que la sage-femme emploie toute son adresse pour la délivrer.

Un accouchement de cette espèce, qu'on a regardé comme naturel, peut devenir difficile & laborieux, lorsque la femme n'est pas secourue à temps, lorsque les eaux se sont écoulées trop tôt; que les

E

bras de l'enfant sont croisés sur le dos, que la tête est trop grosse , &c.

Secours nécessaires dans de tels Accouchemens.

Afin de remédier, autant qu'il est possible, à de tels accidens, il faut donner du secours aux femmes en travail, dès le commencement des vraies douleurs; humecter la matrice & le vagin, lorsque les eaux ont percé trop tôt, avec la vapeur & les injections d'une décoction de plantes émollientes qui portent jusqu'à l'orifice de la matrice.

Pour dégager les bras, la sage-femme introduit les doigts dans le vagin, & les avance jusqu'à l'épaule de l'enfant, les coule ensuite depuis l'épaule jusqu'au pli du coude où elle saisit le bras, & l'amène: elle fait la même opération, pour dégager l'autre bras.

Lorsque la Tête est trop grosse.

Il y a bien plus de difficulté, lorsque la tête est trop grosse. Alors la sage-femme introduit deux doigts dans la bouche de l'enfant, le saisit par la mâchoire inférieure, & porte l'autre main au-dessous des épaules; tandis qu'une autre femme le soutient, elle le tire, l'agite avec ménagement en divers sens, & tourne, s'il est possible, le visage de l'un & de l'autre côté, pour dégager plus aisément la tête. On doit faire cette opération sans violence, & sans brusquer, sur tout du côté de la mâchoire, pour ne pas la luxer; ce qui arriveroit, si l'on employoit trop de force, en la tirant.

Si, par ces secours, la sage-femme ne peut point avoir la tête, elle doit avancer la main avec laquelle elle tenoit les épaules, jusques sur le

Eij

derrière de la tête, appliquer l'autre sur la mâchoire, & tâcher d'amener ces parties jusqu'à l'orifice du vagin, en les agitant, en tous sens, avec modération.

Lorsque ces moyens ne réussissent pas, il faut avoir recours aux ressources de la chirurgie : ces ressources sont de tourner l'enfant comme une tarière, pour faire allonger la tête, en courant les risques de la séparer, ou bien de percer le crâne pour vider le cerveau. Ce sont des opérations dont les sages-femmes ne doivent pas heureusement se charger ; les cas, qui obligent d'en venir à de telles extrémités, sont très-râres, sur tout lorsque l'accouchement est conduit avec la patience, la prudence & les ménagemens qui conviennent dans des occasions de cette importance.



CHAPITRE III.

Accouchement des Jumeaux.

Les Jumeaux se présentent souvent différemment au passage. Quelquefois ils présentent, l'un la tête, & l'autre les pieds. (Voyez Fig. 3.)

LES jumeaux sont à terme en même-temps : s'ils se présentent l'un après l'autre, dans l'ordre naturel, leur accouchement est aisé, parce que chacun d'eux est plus petit qu'un enfant à terme, qui est seul dans la matrice. Cependant, comme ils se gênent souvent entr'eux, dans leurs différens mouvemens, sur tout vers le temps de l'accouchement, lors-

qu'ils font la culbute, il peut arriver que l'un ou l'autre soient mal placés. Quelquefois ils se présentent au passage, l'un la tête, & l'autre les pieds, ou s'y présentent en même temps tous les deux : ils ont même quelquefois les membres entrelacés, quoique, pour l'ordinaire, ils soient placés l'un sur l'autre ; de façon que le second ne se présente point, que le premier ne soit sorti.

Remarques sur les Jumeaux :

Les jumeaux ont chacun leur arrière - faix particulier : ils tiennent l'un & l'autre à un *placenta* distinct, & sont enfermés dans des membranes qui leur sont propres. On n'a de certitude sur l'existence de deux jumeaux, que lorsque, dans l'accouchement, la matrice est assez ouverte pour pouvoir introduire un doigt : alors on peut distinguer les deux enfans.

Pratiques différentes dans l'Accouchement des Jumeaux, selon leur situation.

On fait d'abord l'accouchement de celui qui est le plus près du passage ; mais auparavant l'on fait rentrer l'autre, s'il y fait obstacle. Si le *placenta* suit l'enfant, on fait la ligature du cordon à l'ordinaire : si, au contraire, le *placenta* tient à la matrice, on ne doit pas l'en détacher ; on causeroit une hémorrhagie dangereuse. Dans une telle circonstance, on fait au cordon une double ligature, l'une à trois travers de doigts du nombril, & l'autre plus loin ; on le coupe dans l'intervalle d'une ligature à l'autre ; & l'on retarde l'extraction du *placenta*, jusqu'après l'accouchement de l'autre enfant, qu'on doit faire sans délai, s'il ne se fait pas naturellement.

D iv

80 ACCOUCHEMENS

Si l'un des jumeaux se présente par les pieds, il faut prendre garde s'ils appartiennent tous les deux au même. Pour s'en assurer, la sage-femme attachera un ruban au pied qui est dégagé, & conduira sa main, en partant de l'orteil de ce pied, & s'avancant jusqu'aux parties génitales, d'où elle descendra jusqu'aux chevilles ou malléoles de l'autre pied; elle continuera ensuite l'accouchement comme elle l'aura commencé.

Si, de ces deux pieds, il y en avoit un qui appartint à chacun des deux enfans, il faudroit faire rentrer celui de l'enfant qui paroîtroit le moins disposé à franchir le passage, saisir l'autre, & finir l'accouchement de la maniere ordinaire. Elle auroit soin, si l'enfant avoit le ventre en haut, de le retourner, lorsqu'il seroit sorti jusqu'aux fesses, pour en

DES JUMEAUX. 81

placer la face en bas ; elle suivroit la même méthode pour délivrer le second enfant, & pour l'extraction de l'arrière-faix qu'il ne faut point tirer par le cordon, crainte de l'arracher, ou de causer une hémorrhagie.





CHAPITRE IV.

*Accouchemens d'Enfans monstrueux.**Accouchement des Monstres.*

LES monstres ont des conformations contre nature : il leur manque quelque partie , ou bien ils en ont de superflues. Les premiers ne font point obstacle à l'accouchement ; les autres le rendent souvent difficile , & quelquefois impraticable. Les monstres , qui ont deux têtes , sont plus difficiles à accoucher que ceux qui ont trois bras , trois oreilles , &c.

Quand les enveloppes sont rompues , & que l'on manie l'enfant à nud dans la matrice , on reconnoît

D'ENFANS MONSTRUEUX. 83
s'il a deux têtes , lorsqu'il se présente
par cette partie ; s'il a plusieurs jam-
bes , dès qu'il se présente par les
pieds , &c. Quelque monstrueux que
soient les enfans , il ne faut rien omet-
tre pour en faire l'accouchement ,
qui doit être différent , selon la dif-
férence de leurs conformations
monstrueuses. On tente d'abord tous
les moyens ordinaires , ensuite les
extraordinaires qu'on emploie dans
les accouchemens contre nature ,
selon les rapports qu'ils ont les uns
avec les autres.





CHAPITRE V.

*Accouchement difficile & laborieux ;
parce que l'Enfant a la tête trop
grosse.*

Tête trop grosse ; ses mauvais Effets.

SIL la tête de l'enfant est trop grosse, l'orifice de la matrice ne peut pas se relâcher assez pour lui donner un libre passage : il faut qu'elle s'y arrête. Quoique la tête soit bien placée, la sage-femme reconnoît son excessive grosseur, en introduisant le doigt dans la matrice, lorsqu'elle est dilatée pour l'accouchement. Les douleurs deviennent vives, plus ongles, plus pressantes & plus re-

doublées que dans l'accouchement naturel. D'ailleurs, si les eaux sont larges, plates, bien formées, quoiqu'elles s'écoulent d'elles-mêmes par les violens efforts de la femme en travail ; si la tête n'avance point, ou si elle s'engage entre les os du passage, ce sont avant de marques certaines que la tête est trop grosse. Il est très-ordinaire alors, que les tégumens trop comprimés, se gonflent extrêmement, & au point qu'elle paroît être double ; ce qui augmente la difficulté de l'accouchement.

Signes qui indiquent un Accouchement de cette nature.

Dans des circonstances aussi critiques, la sage-femme doit examiner le caractère des douleurs & leurs progrès, si elles sont expulsives, & si l'orifice de la matrice paroît disposé à se dilater. S'il reste mollet &

86 ACCOUCHEMENS

ouvert dans les intervalles des douleurs ; si le travail de l'accouchement avance ; si elle distingue les eaux des membranes au-devant de la tête de l'enfant , pendant chaque douleur , elle doit juger que l'accouchement est prochain.

Si tous ces signes ne sont pas dans cet état , il faut différer l'accouchement : toute tentative du côté de l'art seroit alors inutile.

Façon dont la Sage-Femme doit se comporter , lorsque l'Accouchement est instant.

Dès que l'accouchement est indiqué comme très-prochain , la sage-femme doit préparer la dilatation du vagin, en le graissant, en l'humectant, en le touchant , & en faisant de légers essais pour écarter les parois, les os *sacrum* & le *pubis*. La tête, en s'avancant ; paroît s'allonger au

passage , au dessous de la courbure des os *pubis*.

C'est à ces signes réunis , ou à une partie de ceux qui annoncent l'accouchement , que l'on doit mettre la femme en travail. On la couche sur le dos , les cuisses écartées , les genoux & les fesses élevés : deux personnes fortes soutiennent les pieds , & les tiennent assujettis. En même-temps , il faut que la sage-femme dilate le vagin du côté du siège , fasse de legeres compressions sur la partie interne du coccyx , pour l'écarter , & éloigner les obstacles qu'il pourroit faire à l'accouchement.

Dans les plus fortes douleurs ; lorsque la tête s'allonge sensiblement , & de plus en plus , il est essentiel de percer les membranes des eaux , si elles ne le font point. Si les eaux ne pouvoient pas suivre le passage trop rempli par le volume de la tête , ce

88 ACCOUCHEMENT

feroit une annonce certaine d'un accouchement des plus laborieux. Lorsque les eaux ne sont pas formées, il est utile d'attendre qu'elles se forment, de laisser à la nature le soin de développer ses ressources, & de faire valoir les douleurs.

L'accouchement est toujours long dans des circonstances aussi graves : quelquefois il dure deux jours. Il vaut mieux attendre alors, sans précipitation, le moment qui le décide, que de l'obtenir par des moyens violens, qui exposent la mere & l'enfant, & les font souvent périr.

Façon d'opérer dans cet Accouchement.

Si les efforts de la nature sont insuffisans, il faut placer la femme en travail, renversée sur le dos, les épaules basses, les fesses rehaussées, & faire en sorte de faire rentrer l'en-

fant dans la matrice , laisser former les eaux , rompre les membranes , & faire l'accouchement par les pieds.

La tête de l'enfant est toujours allongée , meurtrie ou contuse après de tels accouchemens. On remédie à ces accidens , en appliquant des compresses trempées dans du vin rouge chaud.


Accidens qui surviennent , lorsque la Tête est enclavée dans le bassin....

On n'est pas assez heureux pour que de tels accouchemens réussissent toujours. Il est très - ordinaire que l'enfant meure , lorsque la tête s'est enclavée dans le détroit des os du bassin : on ne doit cependant pas décider de sa mort sur des signes équivoques , on en a vu naître avec tous les symptômes de mort , excepté la corruption , après être restés plusieurs jours au passage , sans y périr.

Secours nécessaires dans ce cas pressant.

S'il n'est pas possible de dégager la tête enclavée dans le bassin, on a recours aux instrumens adoptés par l'usage, pour en faire l'extraction. De pareilles opérations sont du ressort de la chirurgie : on ne doit pas les confier à des sages-femmes; elles mêmes ne doivent pas être assez téméraires pour les entreprendre.





CHAPITRE VI.

Accouchement rendu difficile par les épaules trop grosses.

Épaules trop grosses ; leurs Effets.

TOUTES les fois que la tête d'un enfant a passé aisément avec les eaux, & que ses épaules sont arrêtées dans l'espace que forment les os du bassin, elles sont censées être trop grosses : alors les douleurs expulsives sont plus fréquentes ; & l'accouchement n'avance pas ; c'est à quoi l'on reconnoît la nature de l'obstacle qui s'y oppose.

Comme les eaux de l'enfant se

92 ACCOUCHEMENT.

sont alors écoulées, & quelquefois depuis long-temps, la sage-femme se fatigueroit inutilement, si elle vouloit continuer l'accouchement; & ses tentatives devien droient dangereuses.

Secours propres dans cette circonstance.

Le secours le plus efficace que la sage-femme puisse donner dans cette circonstance, c'est d'humecter le vagin avec du beurre, des huiles, des vapeurs émollientes, ou des fomentations de la même qualité. Lorsque ce canal est ramolli, elle doit faire, avec un ou deux doigts de chaque main, des essais modérés, pour le dilater, & pour éloigner le coccyx, le *pubis*, &c.

Dès qu'elle s'apperçoit que l'accouchement avance, quoique ses progrès soient lents, elle place la

femme dans l'attitude la plus convenable, pour tenter de le finir. Il est de son devoir & de sa prudence de couler les mains applaties & graissées aux deux côtés de la tête de l'enfant, de seconder avec sagesse les douleurs expulsives, pendant la compression que fait sur lui le fond de la matrice, pour le faire passer. Ce n'est que pendant les douleurs qu'elle doit faire ces essais, & s'abstenir de coucher la malade, dans leurs intervalles.

La sage-femme sera attentive à dégager les bras, dès qu'il sera possible, afin que le reste du corps résiste moins aux efforts de la matrice, & aux essais qu'elle fera, en même-temps, pour dégager l'enfant.

Si, par événement, les eaux n'étoient point écoulées, l'accouchement pourroit être retardé par la dureté des membranes qui les contien-

94 ACC. RENDU DIFFICILE:
nent, sur-tout si la poche, qu'elles
forment, n'étoit parvenue jusqu'à la
partie antérieure du vagin: la sage-
femme alors déchireroit prompte-
ment les membranes, & ferait cou-
ler les eaux qui, en humectant le
passage, favoriseroient la sortie de
l'enfant.





CHAPITRE VII.

Hydropisie de l'Enfant, cause de l'Accouchement difficile & laborieux.

Hydropisie ; ses Effets dans l'Accouchement.

L'HYDROPISIE de la tête , & celle du bas-ventre d'un enfant, rendent l'accouchement laborieux ; elles y font obstacle , parce que la tête & le bas-ventre en acquierent un volume considérable.

Signes qui l'indiquent.

On reconnoit l'hydropisie de la tête , en ce que, lorsqu'elle se présente , les membranes étant rompues

& séparées, elle paroît plate, & beaucoup plus volumineuse qu'elle ne l'est dans l'état naturel : les sutures sont très-écartées, la fontanelle extrêmement large, & les tégumens, qui sont entre leurs séparations, très-lâches & très-mous.

On distingue l'hydropisie du bas-ventre, en ce que l'enfant, lorsque la tête & les épaules sont passées, demeure arrêté au passage. Pour s'assurer de cet état de l'enfant, on introduit dans la matrice une main bien graissée; on la glisse le long de la poitrine jusqu'au bas-ventre, dont on reconnoît aisément la grosseur extraordinaire.

*Moyen de faire l'Accouchement d'un
Enfant hydropique.*

Dans l'une & l'autre de ces hydropisies

dropiques, la sage-femme doit faire des tentatives pour continuer l'accouchement, comme à l'ordinaire. Elle réussit, lorsque les hydropiques ne sont pas au dernier degré, en employant avec patience & ménagement les moyens usités dans les accouchemens ou la tête & les épaules sont trop grosses, ou bien le passage trop étroit.

Si l'on ne réussit pas à finir l'accouchement, après toutes les tentatives possibles; si la mere est menacée de succomber par la violence & la continuité du travail, la sage-femme doit appeler un accoucheur pour vider les eaux qui forment l'hydropisie: il procédera de la maniere suivante:

Si c'est la tête qui est hydropique, il glissera la main gauche graissée dans la matrice jusques sur la fonta-

F

nelle : il introduira avec précaution un trois-quart assez long, dont la pointe soit garnie d'un bouton de cire, pour ne rien blesser dans l'introduction ; il le conduira, avec la main gauche ; jusques sur la fontanelle ; où il l'enfoncera : il retirera le poinçon, y laissera le trois-quart, & les eaux s'écouleront. A mesure qu'elles s'écoulent, la tête s'applatit, & passe ensuite aisément : le reste du corps, qui est toujours très-maigre, suit la tête sans résistance.

On pratique les mêmes moyens dans l'hydropisie du bas-ventre. On glisse la main gauche graissée, le long de la poitrine de l'enfant, jusqu'au creux de l'estomac : on introduit le trois-quart avec les mêmes précautions ; on l'enfonce dans le ventre. Les eaux étant écoulées, l'accouchement se fait sans obstacle. C'est

une opération qu'on ne doit confier qu'aux chirurgiens. On peut se dispenser de la faire avec le fer, en enfonçant le bout d'un doigt dans l'anneau de l'ombilic. La résistance, que fait le péritoine, n'est pas bien considérable : on le rompt aisément.





CHAPITRE VIII.

Accouchement laborieux, en ce que le Cordon ombilical sort avant l'Enfant.

Vices du Cordon ombilical ; leurs Effets.

LA sortie du cordon ombilical avant l'enfant, est un accident des plus graves : le cordon doit suivre l'enfant, & non pas le précéder. Il le précède quelquefois, lorsqu'il est plus long qu'à l'ordinaire, & lorsque la tête de l'enfant ne s'engage que lentement dans l'orifice de la matrice ; ce qui donne le temps au cordon de glisser le long de la tête,

& de la précéder. Les eaux abondantes, qui coulent avec impétuosité, peuvent causer le même accident, en entraînant le cordon avec elles.

Le cordon peut s'engager dans le passage, les enveloppes étant encore entières, & lorsqu'elles sont déchirées : dans ce dernier cas, on le voit, on le touche à nud : dans l'autre, on le distingue, en touchant les membranes.

Il ne faut pas différer alors de faire couler les eaux, en rompant les enveloppes : l'orifice en est humecté; l'accouchement en devient moins difficile.

Si l'accouchement se fait promptement, dès les premières douleurs, après que le cordon s'est présenté au passage, ou après qu'il est sorti, l'enfant peut ne pas souffrir. Si le cordon est comprimé, comme il arrive

F ij



ordinairement , lorsque la tête se présente & s'engage la première, l'enfant meurt dans le quart d'heure. S'il est placé de façon qu'il ne soit pas comprimé au point que la circulation du sang y soit interceptée , l'enfant peut vivre quelques heures; mais il est toujours dans un danger imminent.

Moyens de remédier à la Sortie du Cordon.

Lorsque l'enfant se présente par la tête , de façon qu'elle ne soit pas engagée dans le passage , il est possible de faire rentrer le cordon dans la matrice. Il faut alors le tenir avec le bout des doigts , jusqu'à la première douleur. Si la tête avance , elle retient le cordon; si elle n'avance point , il glisse & s'échappe : il n'est pas possible de le contenir.

Dans cette circonstance, il est essentiel de décider l'accouchement, de le faire, de le presser; on ne doit pas se permettre le moindre délai. Il faut toujours, dans de tels accidens, repousser la tête de l'enfant, & faire l'accouchement par les pieds.

Moyens de connoître si l'Enfant est en vie, ou s'il est mort.

Il n'arrive que trop que les femmes des provinces n'ont pas des secours à propos dans leurs accouchemens. Lorsqu'on est appelé quelque temps après la sortie du cordon, on peut connoître si l'enfant est en vie, ou s'il est mort: s'il est en vie, le cordon est chaud, gros, plein de sang, assez ferme; & l'on y ressent le battement des artères: s'il est mort, le cordon est vuide, molla-

104 ACC. LABORIEUX.

se, flétri, petit, froid; & l'on n'y ressent point de mouvement d'arteres. Dans le premier cas, on prend toutes les précautions convenables pour conserver la mere & l'enfant; dans le second, il n'y a que la mere conserver.





CHAPITRE IX.

*Accouchement difficile , parce que le
Cordon ombilical est trop court.*

*Cordon ombilical trop court ; ses
Effets.*

QUELQUEFOIS le cordon ombilical est trop court ; d'autres fois, il le devient, en faisant une ou deux circonvolutions autour du corps du fœtus, ou de quelqu'un de ses membres, principalement du cou. Le cordon, ainsi racourci, tient l'enfant comme attaché, ou lié trop étroitement : il gêne les mouvemens, s'oppose à sa sortie, ou le retient dans la matrice, lors de l'accouche-

106 ACCOUCHEMENT

ment. Il arrive quelquefois que l'enfant, en faisant des efforts pour se remuer dans la matrice, arrache une partie du *placenta*, en le tirillant, & cause des hémorrhagies mortelles, des avortemens, ou des fausses-couches, &c.

Signes qui indiquent que le Cordon est trop court.

Les accouchemens de cette nature sont longs, difficiles & laborieux; on ne peut en connoître ou soupçonner la cause, que sur des signes équivoques. Ce sont des douleurs & des épreintes violentes, fréquentes, & presque continues. Quoique les eaux se soient écoulées, que l'enfant se présente favorablement, il n'avance au passage, que dans le temps de chaque douleur expulsive, & se retire ensuite, sans avoir gagné du terrain.

Moyens dont la Sage-Femme doit se servir dans cet Accouchement.

La sage-femme doit, dans des cas pareils, ménager les forces de la femme qui est en travail, & les soutenir; en ne lui faisant faire des efforts que pendant les vraies douleurs expulsives; en lui faisant prendre, de temps en temps, de petits bouillons, & quelques cueillères de vin avec de l'eau sucrée.

Lorsque le travail paroît avancé, elle met la malade dans la situation la plus convenable pour accoucher, & introduit une main graissée dans le vagin, pour repousser le cœcyx de la mere, en l'écartant autant qu'il est possible: en même-temps, elle fait comprimer légèrement à l'extérieur, la partie supérieure du bas-ventre, pendant les douleurs expulsives, afin que l'enfant ait moins de

liberté pour retrograder ; ce qu'il ne faut faire que dans cette espèce d'accouchement , & dans quelqu'autre cas rare , par rapport à la nécessité qui l'exige : une telle compression seroit nuisible dans les autres.

La sage-femme doit essayer, dans l'intervalle des douleurs , d'introduire les bouts des doigts de chaque main aux deux côtés de la tête, ou les deux mains, si elle peut, sans violence, & l'embrasser, tant pour conserver, en la retenant, ce qu'elle a gagné pendant la douleur, que pour saisir le moment favorable de tirer l'enfant de la matrice.

Cordon ombilical trop court, en quoi nuisible.

Si les tours, que fait le cordon autour du cou de l'enfant, sont lâches, ils ne peuvent pas nuire ; s'ils sont serrés, ils arrêtent la circulation du

du sang, & l'enfant périt; ou bien il arrache violemment le *placenta*; cause des hémorrhagies, ou le renversement de la matrice.

Moyens d'en prévenir le danger.

Comme ce dernier cas est des plus graves, il faut, pour y remédier, dégager le cordon du tour du cou. A cet effet, la sage-femme place la femme en travail à la renverse, fait baisser le tronc du corps, & élever les fesses: elle essaie alors de repousser la matrice dans le ventre, & l'enfant dans le fond de la matrice; elle passe une ou deux fois, s'il le faut, ou s'il est possible, le cordon par-dessus la tête de l'enfant, & en débarrasse le cou: elle reprend ensuite l'accouchement à l'ordinaire.

G



CHAPITRE X.

Accouchement difficile, parce que le Placenta se présente le premier au passage.

Accidens causés par le Placenta.

LES femmes sont dans un danger imminent, lorsque le *placenta* se présente avant l'enfant : cet accident est toujours accompagné d'une perte de sang considérable. On distingue le *placenta*, en ce qu'il n'est pas organisé comme l'enfant, & qu'il est spongieux & mollassé.

*Extraction nécessaire du Placenta ;
Moyens de l'opérer.*

S'il est totalement détaché de la matrice, & retenu seulement par sa masse, la sage-femme doit en faire l'extraction aussi promptement qu'il est possible, & ensuite délivrer l'enfant.

Lorsque le *placenta* n'est détaché qu'en partie, la sage-femme glissera, par un de ses côtés, une main graiffée dans la matrice, rompra les membranes pour faire couler les eaux, cherchera les pieds de l'enfant, en fera l'accouchement selon la méthode ordinaire, & finira par l'extraction de l'arrière-faix: elle observera, dans l'un & l'autre cas, les précautions qu'exige une opération aussi délicate.

*Secours essentiels à la Femme trop
affaiblie.*

Dès le moment de l'accouchement, la matrice se resserre ; l'hémorrhagie diminue , & cesse bientôt après : c'est-là le moment de laisser l'accouchée en repos. Comme elle a été en danger pendant le travail , & affaiblie par la perte , il est essentiel de ne rien négliger pour éviter la fièvre dont elle est menacée. A cet effet , il faut lui faire observer une diète exacte , la tenir au bouillon , & la mettre à l'eau de poulet , si la fièvre survient.





CHAPITRE XI.

Accouchement rendu laborieux , pour être précédé ou accompagné de perte de sang.

Pertes de Sang ; leur Cause.

LES pertes de sang des femmes enceintes proviennent du décollement du *placenta*, en tout ou en partie, ou bien de quelque vaisseau rompu du cordon ombilical : elles ont lieu assez souvent à l'occasion de quelque vaisseau ouvert de la partie externe de l'orifice de la matrice, accident assez ordinaire aux femmes qui ont, pendant leur grossesse, des écoulemens de sang périodiques.

G iij

On a vu, au Chapitre précédent ; la méthode que l'on doit observer dans les accouchemens que l'on fait pour le décollement du *placenta* ; on me dispensera de la répéter dans celui-ci.

Moyens d'accoucher dans les Pertes.

Dans les deux derniers cas, si la perte est légère, on peut confier l'accouchement à la nature, pourvu qu'elle n'augmente point, & qu'elle ne devienne pas considérable : si elle le devient, la mere & l'enfant sont en danger de leur vie. Il faut prévenir ce danger par un prompt accouchement qu'on fait par la tête, si elle se présente bien, ou par les pieds, si le premier moyen doit le retarder.

Quelquefois, lorsqu'on a rompu les membranes des eaux, & que celles-ci sont écoulées, la perte diminue ou cesse à l'occasion du rétré-

cissement du fond de la matrice. Il est alors de la prudence de ne pas précipiter l'accouchement, afin de diminuer le danger que courent la mere & l'enfant.





CHAPITRE XII.

*Accouchement difficile à l'occasion
des mouvemens convulsifs de la
Matrice.*

*Convulsions dans l'Accouchement &
leur Cause.*

LES mouvemens convulsifs, ou les convulsions, qui surviennent dans le travail de l'accouchement, qu'ils soient généraux ou particuliers à la matrice, sont dangereux, & souvent funestes, selon le plus ou le moins de leur violence. Ils paroissent quelquefois épileptiques, lorsqu'ils sont généraux; & ils plongent la malade dans un assoupissement profond;

d'autre fois, on s'apperçoit d'un assoupissement de cette nature, sans mouvemens convulsifs. Ces différens accidens proviennent d'une trop grande quantité de sang, sur tout lorsque les femmes d'un tempérament sanguin ont négligé de se faire saigner pendant leur grossesse. Ils peuvent aussi provenir de l'irritabilité du genre nerveux, & des passions de l'ame.

Remedes propres aux Convulsions.

Dans le premier cas, la saignée est nécessaire; celle du bras, si la tête est libre; celle du pied, si l'on a lieu de craindre que la tête ne s'embarasse: on peut la réitérer, s'il paroît nécessaire. Dans les autres, on fera usage d'une potion composée d'eaux de coquelicot & de laitue, de chaque, une once; de menthe, demi-once; liqueur minérale anodine d'Hoff-

G v.

118 ACCOUCHEMENT

man, vingt gouttes ; *essence de castoréum*, huit gouttes ; *sirop de Stécas*, demi-once, mêlés, pour la prendre par cuillerées, ou entière, si le cas est pressant : on peut réitérer cette potion deux fois par jour. On doit seconder ces secours par des bains domestiques, des boissons, & des fomentations émollientes sur le bas-ventre.

Nécessité d'accélérer l'Accouchement dans les convulsions.

Si la malade s'affoiblit de plus en plus, si elle perd connoissance, dans ces accidens, on doit précipiter l'accouchement. Il seroit même de la prudence de prévenir ces symptômes à temps ; car les malades y succombent, lorsqu'ils sont violens ; & leurs enfans périssent presque toujours avant de naître, ou en naissant.

Précautions que la Sage-Femme doit observer.

Lorsque la tête se présente bien ; la sage-femme ne doit rien changer à la disposition de l'accouchement , mais l'accélérer par les moyens ordinaires. Cependant ; si la tête ne fait point de progrès vers le vagin , pendant les douleurs , il faut tenter l'accouchement par les pieds , en profitant du temps des vraies douleurs ; mais la sage-femme ne doit rien entreprendre pendant l'attaque des convulsions : ce n'est que dans leurs intervalles qu'elle peut seconder utilement la nature.

Il est très-ordinaire , lorsque les eaux sont écoulées , que la matrice se resserre , à la suite des convulsions. La sage-femme , pour éviter cet accident , peut tenir la main dans ce viscere , pendant que les attaques

G vj

120 ACCOUCHEMENT DIFFICILE.

ont lieu ; son resserrement en est moins prompt , ou moins général : d'ailleurs sa main est toujours à portée de seconder les douleurs expulsives , ou de tirer l'enfant , lorsque la mere & lui sont menacés d'un péril prochain.





CHAPITRE XIII.

Accouchement rendu difficile par des hernies.

Hernies sont obstacle à l'Accouchement.

LES femmes sont principalement sujettes à deux especes de hernies qui, lorsqu'elles sont considérables, sont obstacle à l'accouchement. Ce sont la hernie ombilicale ou *exomphale*, & celle de l'aîne, nommée *bubonccelle*, qui se forment, pour l'ordinaire, de l'intestin & de l'épiploon, ou de tous les deux ensemble.

Secours que la Sage-Femme doit donner pour réduire ces Hernies.

Lorsque, pendant le travail de

L'accouchement, l'une ou l'autre de ces hernies devient dure & douloureuse, il faut employer les secours les plus efficaces pour la ramollir, afin de faire rentrer la partie de l'intestin qui la forme.

On applique, à cet effet, sur la tumeur une serviette à plusieurs doubles, trempée dans du lait chaud, ou, à son défaut, dans une décoction de racines & de feuilles de guimauve. Dès que la tumeur paroît ramollie par ce moyen, on couche la femme à plat sur le dos, les fesses relevées; & l'on essaie, en remuant & comprimant légèrement la hernie avec les doigts des deux mains, d'en faire la réduction.

Il est essentiel de traiter cette tumeur assez doucement, pour qu'elle ne puisse être irritée: on y causeroit une inflammation, dont la suite seroit une gangrene mortelle.

Remedes utiles pour les Hernies.


Si , par ce moyen , on ne réduit pas la hernie , on y applique des cataplâmes faits avec la pulpe des feuilles & des racines de mauve , de guimauve ; le mucilage de semence de lin ; les fleurs de camomille , de melilot ; le son de froment , la farine de seigle ; on y ajoute les huiles de lys , de camomille. Si ces cataplâmes ne produisent pas l'effet qu'on s'en est proposé , les bains sont le secours le plus prompt & le plus efficace que l'on puisse donner à la malade , pourvu que l'accouchement ne soit pas trop avancé.

Lorsque ces hernies ne sont pas de conséquence , elles ne sont point obstacle à l'accouchement : lorsqu'elles sont considérables , on les tient aisément réduites , pendant le tra-

124 ACCOUCH. DIFFICILE.

vail , en faisant tenir la femme couchée sur son dos. Les topiques sont inutiles , lorsqu'elles sont sans douleur ni étranglement : d'ailleurs on procède à l'accouchement selon l'usage ordinaire.





CHAPITRE XIV.

Obliquité de la Matrice, cause d'Accouchemens difficiles & laborieux.

Obliquité de la Matrice.

ON entend par *obliquité de la matrice* toute situation de l'orifice de ce viscere, qui ne répond pas directement au canal du vagin, & qui, au contraire, est tourné en devant, vers l'os *pubis*, en arriere, vers la courbure de l'os *sacrum*, ou de l'un ou l'autre des côtés, vers les os des iles.

Obstacles qu'elle oppoſe à la sortie de l'Enfant.

L'enfant, qui se présente dans

quelqu'une des positions obliques du col de la matrice, ne peut pas entrer directement dans le vagin; il ne répond pas à la direction de son canal; il est arrêté par la partie solide à laquelle l'orifice répond; ce qui rend impuissantes les contractions, les impulsions du fond de la matrice, & inutiles les efforts de la mere.

Signes qui indiquent l'obliquité de la Matrice.

On reconnoît que la matrice est oblique, en ce qu'elle est fort haute, & qu'on a peine à atteindre son cou, parce qu'il ne répond pas à la direction du vagin, comme lorsqu'elle est droite. Lorsque l'orifice est dans ces situations, on ne peut le toucher que par la partie antérieure, la postérieure, ou quelque'une des latérales, selon l'obliquité qui l'écarte de sa direction naturelle.

Il est indispensable, pour que l'accouchement puisse avoir lieu, dans de telles situations de la matrice, de la redresser, & de diriger son orifice vers le vagin : à cet effet, on fait les tentatives suivantes.

La sage-femme fait coucher la femme en travail sur le dos, les fesses élevées; elle comprime extérieurement, sans violence, la région ombilicale, avec la main gauche, & introduit la droite bien graissée dans le vagin : elle repousse doucement la matrice; ensuite, avec la même main, elle en dirige l'orifice vers le vagin. Dès que la tête de l'enfant se présente au passage, elle continue l'accouchement selon la méthode ordinaire.

Si, malgré ce secours, la tête de l'enfant ne se présente pas, il faut le tourner, & faire l'accouchement par les pieds.



SECTION III.

Des Accouchemens contre nature.



CHAPITRE PREMIER.

Généralités des Accouchemens contre nature.

Accouchemens contre nature par la tête.

Les accouchemens contre nature font de différentes especes : dans les uns, les enfans se présentent par la tête, mais dans des situations qui font obstacle à leur

fortie ; dans d'autres , la tête s'avance , & paroît avec une main , ou avec toutes les deux , & quelquefois la face en haut , tournée vers l'os pubis.

Accouchement contre nature par les pieds.

Il est aussi des accouchemens contre nature , où les enfans viennent par les pieds , obliquement à l'entrée de l'orifice de la matrice , ou bien les doigts & les pieds tournés en haut , ou enfin par les mains , par les coudes , les épaules , les genoux , le dos , le ventre , &c.


Causes qui rendent l'Accouchement impossible.

Ces différentes situations de la tête des enfans rendent l'accouchement impossible , sans le secours de l'art , à l'exception quelquefois de celle où

la face est tournée vers les os *pubis* ; dans laquelle la sage - femme doit prendre garde que le visage, en sortant, ne se blesse; inconvénient qu'on ne sçauroit éviter, parce qu'on n'a pas la facilité de tourner la tête, lorsqu'elle est engagée dans le passage.

Accouchement rendu possible par le moyen de l'art.

On doit changer, dans l'accouchement, toutes les autres dispositions contre nature, & le faire par les pieds; sans quoi, il devient impossible. Les talons doivent être tournés en haut, vers les os *pubis*; & les doigts en bas, vers le coccyx; ce qui marque que le ventre & le visage sont dans la même position, celle qui est essentiellement nécessaire, & sans laquelle l'accouchement n'est pas praticable.



CHAPITRE II.

Accouchemens contrè nature par les différentes situations de la tête.

Situations de la Tête contre nature dans l'Accouchement. (Voyez Fig. 4.)

S I l'enfant se présente au passage par le derriere de la tête & du cou, il est menacé d'une mort prochaine. Il faut s'empressez de faire rentrer ces parties dans la matrice, après avoir placé la femme en travail sur le dos, la tête & le tronc renversés, les fesses élevées, &c. & tenter l'accouchement par les pieds. Il doit en être de même, lorsque la tête se présente par le côté.

132 ACCOUCHEMENT

*Différentes situations de la Face dans
l'Accouchement contre nature.*

La face se présente , en général , de trois façons différentes. On la distingue , en ce que la fontanelle est plus près de l'os *pubis* , que lorsque le visage regarde l'os *sacrum* : d'ailleurs , en touchant le visage & les orbites , on distingue la vraie situation de la tête.

Si cet accouchement est simple , & qu'il avance à chaque douleur , la nature quelquefois en vient à bout. Cependant , si les douleurs ne sont point vives , ou si elles diminuent ou s'éloignent , au lieu d'augmenter , & de devenir plus fréquentes ; ou bien si le menton , ou toute autre partie du corps , s'arrête à l'ouverture supérieure du bassin , il est rare que la nature termine cet accouchement : il faut employer les secours de l'art , & tirer l'enfant par les pieds.

lorsque

Lorsque le front se trouve arrêté par l'os *pubis*, & que le menton se porte vers l'os *sacrum*, l'accouchement est lent. Pour peu que l'engorgement soit considérable, l'accouchement devient très-laborieux ou impossible : il faut seconder la nature, en employant le secours de la main.

Conduite de la Sage-Femme dans l'Accouchement contre nature.

A cet effet, la femme en travail étant couchée sur le dos, lorsque les eaux se sont écoulées, la sage-femme doit introduire la main dans la matrice, étendre les doigts, saisir le cou de l'enfant, sans le presser, repousser les épaules, & placer la tête dans la direction du vagin ; ce qui n'est pas difficile, lorsqu'elle l'a placée dans le bassin.

H

Lorsque le visage se présente.

L'engagement de quelque partie que ce soit du visage , étant devenu considérable , l'accouchement par la tête n'est pas praticable ; il faut que la sage-femme la fasse rentrer , pour faire l'accouchement par les pieds : s'il n'est pas possible de la faire rentrer , elle appellera des chirurgiens pour la tirer par le secours du forceps.

Lorsque le visage se présente par le front.

Lorsque le front porte sur l'os *sacrum* , & que le menton est tourné vers l'os *pubis* , la sage-femme doit tourner le dos de sa main vers la partie postérieure du vagin , & la paume , du côté de la tête de l'enfant ; ne l'avancer jusqu'au front , qu'à la première douleur , & tenter alors de déterminer la tête , sans violence , du côté du *pubis*.

Cette tentative est nécessaire, l'enfant étant en vie : si elle ne réussit point, il faut faire l'accouchement par les pieds.

Si l'enfant est mort, la sage-femme doit introduire deux doigts dans la bouche, aussi avant qu'elle peut, les courber en forme de crochet, & faire suivre la tête.

Lorsque le visage se présente en travers.

Si le visage se présente transversalement, de sorte que le front soit tourné vers l'un des os des iles, & le menton vers l'autre, on rencontre l'oreille, en introduisant le doigt dans le vagin; &, par sa position, on distingue celle de la face de l'enfant.

On tente de faire descendre; s'il est possible, avec la main, le front ou l'occiput dans le bassin. Si les efforts de la nature ne suffisent pas

H ij

alors pour faire l'accouchement, il faut le tenter par les pieds.

Conduite à observer, lorsque l'Enfant, la tête étant dehors, est retenu par les épaules.

Quelquefois la tête sort du vagin; & l'enfant est retenu par les épaules qui portent sur les os du bassin. Alors on repousse doucement le corps de l'enfant: on saisit la tête par les deux oreilles, & on la dirige vers l'os *sacrum*, en prenant des précautions pour que le corps suive le mouvement de la tête. Il ne faut pas tirer la tête, ou la tourner trop fortement; on la sépareroit du corps.

Lorsqu'on ne peut pas tourner la tête, on l'éleve d'une main, vers l'os *pubis*, & l'on essaie de glisser l'autre main le long de la partie postérieure du vagin, jusqu'à ce que les doigts aient atteint le pli du coude:

alors on les replie en forme de crochets, ou l'on amène les bras avec précaution, en le saisissant par le coude.

Le bras étant ainsi dégagé, on prend la tête d'une main, en introduisant deux doigts dans la bouche, & plaçant les autres sur le côté, de manière que le pouce soit au-dessus de l'oreille: de l'autre main, on saisit l'épaule, qui est dégagée; on tourne le visage avec les deux mains, du côté de l'os *sacrum*; & l'on élève l'épaule en haut, jusqu'à ce que l'enfant soit situé comme il doit l'être. La femme doit alors faire valoir ses douleurs, à la faveur desquelles elle accouche, pour l'ordinaire.

Cette façon d'accoucher n'est praticable, qu'autant que la tête de l'enfant est hors du vagin. Si elle étoit encore dans le conduit, il faudroit

138 ACCOUCHEMENT

user des moyens les plus propres pour la tirer en dehors, ou pour la faire rentrer dans la matrice, s'il étoit possible, pour faire l'accouchement par les pieds.





CHAPITRE III.

Accouchement difficile & contre nature , à cause que la tête se sépare du tronc.

CET accident arrive rarement dans les accouchemens , lorsque les sages-femmes ont de l'expérience & de la dextérité , à moins que l'enfant ne soit corrompu , ou que les ligamens des os & des chairs ne soient entièrement relâchés.

Accouchement de la Tête , lorsqu'elle se sépare du Tronc.

Dans cette funeste circonstance , la sage-femme doit introduire deux doigts dans le vagin , du côté de l'os *sacrum* , les courber , saisir l'enfant par le pli de l'un ou l'autre des cou-

140 ACCOUCHEMENT

des , ou par la main , si elle ne peut pas autrement ; dégager un bras , l'empoigner par l'épaule , & l'amener vers l'os *sacrum* , pour en faire l'extraction. Si ces moyens sont insuffisans , on est forcé de se servir de crochets , que l'on enfonce entre les côtés pour dégager la mere , aussi promptement qu'il est possible.





CHAPITRE IV.

*Accouchement de la Tête d'un Enfant,
séparée de son corps, restée dans
la matrice.*

*Accouchement de la Tête séparée du
tronc.*

POUR réussir dans cet accouchement, qui n'est que de la compétence d'un accoucheur, on fait coucher la malade sur le dos, les fesses beaucoup plus élevées que la tête, les genoux écartés, & les talons contre les fesses : l'accoucheur introduit alors sa main gauche dans la matrice, avant qu'elle ne se resserre, & dirige la tête de façon qu'elle

142 ACCOUCHEMENT

ait le sommet tourné vis-à-vis le passage. Il insinue de l'autre main un instrument en état de faire une ouverture à la tête, pour en diminuer le volume, en vidant le cerveau. Il introduit ensuite plusieurs de ses doigts dans cette ouverture, pour tirer la tête hors de la matrice.

On doit observer, avant de faire cette opération, que, si l'arrière-faix reste dans la matrice, & que, s'il est détaché, il faut le tirer avant la tête; que si, au contraire, l'arrière-faix est adhérent à la matrice, il faut tirer la tête la première.





CHAPITRE V.

Accouchement où l'Enfant présente la tête avec une des deux mains, ou avec les deux. (Voyez Fig. 5.)

LORSQU'UN tel accouchement est avancé, on peut quelquefois le confier à la nature : il faut seulement allonger le bras de l'enfant, de façon que le coude ne fasse point d'angle. Cependant, comme les efforts de la nature sont souvent impuissans, dans cette occasion critique, il est de la prudence de prévenir, s'il est possible, les accidens qui en résultent ordinairement.

- On fait coucher la femme à plat ;

244 ACCOUCHEMENT &c.

les fesses élevées, &c : on repousse doucement l'enfant vers le fond de la matrice ; on range la main & les bras sur le côté, & l'on tient la tête vis-à-vis de l'orifice, jusqu'aux premières douleurs. Alors la tête s'engage dans l'orifice, & ferme toute issue à la main & au bras : si l'on ne pouvoit pas réussir, on tenteroit l'accouchement par les pieds.



CHAPITRE



CHAPTRE VI.

*Accouchement où l'Enfant présente ;
en même temps au passage , sa tête ,
ses mains , ses pieds.*

*Accouchement , lorsque la tête , les
mains , les pieds se présentent en
même-temps. (Voyez Fig. 6.)*

LES accouchemens de cette es-
pece sont des plus dangereux : ils
exigent le secours le plus prompt.
La sage - femme doit faire coucher
sur le dos la femme en travail , les
fesses beaucoup plus élevées que la
tête , & percer la membrane qui con-
tient les eaux , si elle ne l'est point.

Si les mains & les pieds de l'en-

I

fant sont plus descendus dans le passage que la tête, il faut repousser ces parties, & tout le corps, vers le fond de la matrice, saisir les pieds pour les tirer, & amener l'enfant, en prenant des précautions pour ne pas embarrasser le cordon ombilical entre les jambes.

Lorsque la tête est descendue plus avant que les extrémités, & qu'elle se présente dans une situation favorable, il faut la laisser venir, en repoussant les autres parties vers le dedans de la matrice, & en écartant en arriere, autant qu'il est possible, le coccyx de la femme en travail. Si la tête ne se présente pas dans une position favorable, il faut la repousser, chercher les pieds, les saisir, & tenter l'accouchement par ce moyen.



CHAPITRE VII.

Accouchement contre nature par les pieds qui se présentent, les doigts en haut, vers l'os pubis. (Voyez Fig. 7.).

DANS cet accouchement, la face est en-dessus, vers l'os *pubis*: le menton s'accroche à cet os; & pour peu que l'on presse la sortie de l'enfant dans cette situation, la tête se sépare du corps, & reste dans la matrice.

Accouchement par les pieds, lorsque l'Enfant en présente les doigts en haut.

Dans cette circonstance, la sage-femme doit tourner l'enfant de fa-

I ij.

çon que la face revienne en bas , & les talons en haut. Dès que les fesses sont passées , elle doit avancer sa main droite à plat , sous les reins ; & à mesure que l'enfant sort , ou qu'elle le retire de l'autre main , elle le fait tourner par des essais successifs , mais doux & modérés : elle y réussit principalement , lorsque l'enfant est vivant.

Cette opération est moins aisée ; lorsque les enfans sont morts ; mais , comme alors on a moins de ménagement à garder , on y travaille avec plus de force , & l'on réussit également.



CHAPITRE VIII.

Accouchement où l'Enfant présente les pieds obliquement à l'entrée de l'orifice de la matrice.

Accouchement, lorsque les pieds se présentent obliquement.

CET accouchement, quoiqu'il soit contre nature, n'est pas dangereux, lorsqu'on emploie à temps les moyens convenables pour tourner l'enfant, & le mettre dans une situation naturelle.

Dès que l'orifice de la matrice est assez ouvert pour introduire la main dans sa cavité, & que les membranes des eaux sont percées, la sage-fem-

I iij

150 ACCOUCH. OU L'ENF.

me doit prendre les pieds l'un après l'autre, & les faire plier doucement vers l'articulation des genoux; ce qui lui donne la facilité de les ramener au passage. Si elle y trouvoit des difficultés, elle n'auroit qu'à glisser les doigts le long de la jambe, jusques sous les jarrêts de l'un & de l'autre côté, en les poussant doucement. La cuisse, prise de cette façon, plie: la longueur de la jambe se raccourcit; & la sage-femme a la liberté de dégager les pieds, & de les redresser vis-à-vis de l'entrée du passage.

Si ces tentatives ne réussissent pas, on place la femme en travail dans la position ordinaire, pour faire rentrer l'enfant dans la matrice: elle dégage les pieds, les met dans une situation convenable, les contient pour qu'ils ne s'écartent pas, & attend le moment de seconder les premières douleurs qui le conduisent au passage.



CHAPITRE IX.

Accouchement où l'Enfant présente au passage le moignon de l'épaule, ou le bras. (Voyez Fig. 8.)

L'ENFANT, dans de telles situations, ne peut pas venir au monde sans périr, principalement lorsque le bras est sorti de la matrice, à moins que ce ne soit par le secours de l'art employé avec sagesse, & sans délai.

Il est difficile de distinguer ces situations d'un enfant, avant que les membranes soient rompues, quoiqu'on s'apperçoive de l'obstacle qui s'oppose à l'accouchement.

Le seul moyen alors est de tirer l'enfant de la matrice par les pieds,

après avoir placé la mere dans une situation convenable,

Il seroit dangereux, peut-être même pernicieux, de s'amuser à repousser le bras de l'enfant dans la matrice : il faut, au contraire, que la sage-femme, coule sa main graissée, le long du bras qui s'est présenté, jusques sous l'aisselle, pour repousser la tête vers le fond de la matrice, & diriger ensuite la même main vers les extrémités inférieures de l'enfant, afin de lui saisir les pieds pour terminer l'opération.





CHAPITRE X.

Accouchemens où les Enfans présentent au passage le dos, le ventre, les fesses, la hanche, ou les genoux.

Accouchement, lorsque le dos, le ventre, les fesses, la hanche, les genoux se présentent.

IL est difficile, avant que les eaux soient écoulées, de distinguer ces différentes situations des enfans dans la matrice : il n'est que les genoux que l'on peut quelquefois reconnoître à travers les membranes.

Chacune de ces situations a des signes propres qui l'indiquent, lorsque les eaux sont écoulées. On dis-

I v

154 L'ACCOUCH. OU L'ENF.

tingue si l'enfant se présente par le dos , en touchant les apophyses épineuses des vertebres , & la convexité que forment les côtés. S'il se présente par le ventre , on sent au bout du doigt une tumeur large , molle & ronde : d'ailleurs le cordon ombilical se présente à la main ; on ne peut pas le méconnoître.

La Hanche & l'Épaule.

La hanche & l'épaule présentent la même face : il n'est point aisé de distinguer l'une de l'autre. Les fesses se reconnoissent par la ligne profonde qui les sépare , & par les parties naturelles de l'un & l'autre sexe. On connoît les genoux par leur roideur & par leur dureté : d'ailleurs il y en a toujours un qui avance plus que l'autre au passage.

Il n'est que l'accouchement par les pieds, qui soit praticable dans ces

PRÉSENTE LE DOS. 155

funestes circonstances : les enfans qui ont pris , dans la matrice , de telles situations , ne peuvent être sauvés que par les secours de l'art.

Le Dos. (Voyez Fig. 9.)

Si l'enfant présente le dos au passage , la sage-femme doit couler la main le long des lombes , des cuisses & des jambes , pour lui saisir les pieds & les amener dans le fond du vagin .

Le Ventre & la Hanche. (Voyez Fig. 10.)

Lorsque le ventre ou la hanche se présentent les premiers , la sage-femme doit couler la main le long de cette région , & sur le devant des cuisses & des jambes , pour trouver les pieds.

Les Fesses. (Voyez Fig. 11.)

On repousse les fesses , qui s'a-

I vj

156 ACCOUCHEMENS

vancent à l'orifice de la matrice, avec la paume de la main, pourvu qu'elles ne soient pas trop avancées dans le passage, & on cherche les pieds pour faire l'accouchement.

Dans le cas où l'enfant seroit trop avancé, & qu'il ne sauroit rétrograder, la sage-femme doit se donner patience, & le laisser encore avancer dans cette position, pour le saisir avec les doigts, par le pli des aînes, & le tirer en double.

Les Genoux. (Voyez Fig. 12.)

Si la sage-femme reconnoît les genoux dans les membranes qui contiennent les eaux, elle doit les percer dans l'instant; faire rentrer les genoux, sans attendre qu'ils avancent; chercher les pieds, & finir l'accouchement: elle en feroit de même, si les genoux étoient avancés, & les membranes rompues.



CHAPITRE XI.

Extraction des Moles.

Extraction des Moles ; Symptômes que produisent les Moles.

LA femme ; qui porte une mole, éprouve les mêmes symptômes que celle qui est véritablement grosse : cependant le mole croît plus promptement qu'un fœtus, & grossit plutôt le ventre & les mammelles. Le ventre, dans une véritable grossesse, s'applatit le plus souvent, depuis la cessation des règles, jusques vers la fin du second mois ; au lieu que celui d'une femme, qui porte une mole, commence à grossir, dès les pre-

158 EXTRACTION.

miers jours, & les mammelles à se gonfler : le bas-ventre est douloureux, lorsqu'il est comprimé. Ces symptômes augmentent considérablement jusqu'aux second, troisieme & quatrieme mois, qui est le temps où la matrice se décharge ordinairement des corps étrangers qu'elle contient. D'ailleurs les moles produisent les mêmes symptômes que les vraies grossesses.

*Signes des Moles.**

L'expulsion d'une mole est accompagnée d'hémorrhagie, comme l'avortement, avec cette différence que les eaux ne forment point de vessie, ou poche, à l'orifice de la matrice : on n'y ressent, en touchant, qu'un corps mou & fibreux.

Si la mole est petite, la nature la rejette, sans le secours de l'art : si elle est considérable, il faut en précipi-

ter l'expulsion par rapport à l'hémorrhagie, qui deviendrait dangereuse, & peut-être funeste.

Lorsqu'on est assuré de l'existence d'une mole, on doit en tenter l'extraction, quand bien même il n'y aurait pas d'hémorrhagie ni d'indication que la nature fût prête à s'en délivrer.

Conduite de la Sage - Femme dans l'extraction d'une mole.

La sage-femme tâche de dilater la matrice par des fomentations émollientes, des bains, des huiles, ou d'autres corps gras : elle introduit dans son orifice un doigt, ensuite un second, un troisième; successivement tous les cinq, & la main graissée exactement : elle saisit la mole le plus haut qu'elle peut, & l'amène au-dehors, en l'agitant en différens sens. Si elle se rompt par parties, on dé-

160 E X T R A C T I O N .

tache celles qui restent , toujours avec ménagement , pour ne pas faire violence à la matrice , jusqu'à ce que la mole en soit entièrement séparée & amenée hors du vagin. La femme doit seconder par ses efforts ceux de la nature & de l'art : l'usage des instrumens & des remèdes irritans seroit dangereux dans l'extraction des moles ; il ne faut pas s'en servir.

Il faut savoir distinguer une mole d'avec l'orifice de la matrice : si l'on tirailloit l'un pour l'autre , la vie de la femme seroit en danger ; & il faut observer le plus grand ménagement, quand on introduit les doigts dans l'orifice de ce viscere , pour le dilater. On doit faire cette opération , lorsqu'elle est jugée nécessaire par des médecins & des accoucheurs , peu-à-peu , & successivement , mais sans violence , crainte de l'irriter trop vivement , de l'enflammer , &c.

Signes qui distinguent la Mole d'avec la Matrice.

La sage-femme, pour ne pas se méprendre en voulant distinguer la mole d'avec la matrice, doit introduire un doigt autour de ce corps étranger, pour examiner s'il est continu avec l'orifice de ce viscere, ou non. Si le doigt passe entre les deux, il n'y a point d'adhérence : s'il ne passe pas, c'est l'orifice lui-même qui est tuméfié.

Il seroit aisé de prendre le polype de la matrice pour une mole : on le distingue en ce que, le polype étant tirailé, cause de la douleur ; mais la mole n'en cause point. On peut tirer celle-ci sans crainte ; au lieu qu'on fait souffrir, en tirant l'autre : il s'ensuit même souvent des accidens dangereux.



CHAPITRE XII.

Conduite que la Sage - Femme doit tenir dans l'Avortement.

Avortement ; ses différentes Dénominations.

L'AVORTEMENT est un accouchement avant terme d'un fœtus imparfait , soit mort ou vivant, mais qui ne peut pas vivre.

L'avortement , en général , peut être distingué en quatre temps : le premier temps est compris dans les premiers jours de la conception : c'est un *écoulement*. Le second temps est depuis quelques jours après la conception , jusques vers la fin du

second mois de la grossesse: c'est l'*expulsion* d'un germe, ou d'un faux-germe; le troisieme, depuis le deuxieme mois jusqu'à la fin du sixieme: c'est un *avortement*; le quatrieme, depuis le commencement du septieme mois, jusqu'au terme naturel de l'accouchement: c'est une *fausse-couche*.

L'*écoulement* n'est jamais suivi de danger: ordinairement les femmes ne s'en apperçoivent pas. L'*expulsion* se fait très-aisément, sans le secours de l'art, sous la forme d'un petit œuf, où l'on distingue sensiblement l'embryon avec toutes ses parties. Comme le *placenta* n'est point encore collé à la matrice, il ne se fait point de déchirement des vaisseaux, ni par conséquent, d'hémorragie.

L'*avortement* est dangereux par les pertes, l'inflammation, les gangrenes que souvent il occasionne, &

164 COND. DE LA S. FEMM.

quelquefois par les dispositions contre nature avec lesquelles le fœtus se présente à l'orifice de la matrice. La *fausse-couche* produit tous les symptômes de l'avortement; & la grosseur du fœtus les rend plus ou moins graves, selon que la grossesse est avancée.

Signes de l'Avortement.

Les signes ordinaires, qui annoncent l'avortement & les fausses-couches, sont un frissonnement dans tout le corps; des douleurs qui dilatent de plus en plus, à mesure qu'elles font des progrès, l'orifice de la matrice; la vessie, qui est formée par les eaux des membranes, l'écoulement des eaux, &c.

Conduite de la Sage-Femme dans l'Avortement.

La Sage-Femme doit, dans l'a-

vortement & la fausse-couche, laisser agir la nature, sur tout lorsque le fœtus se présente dans une bonne position, par la tête ou par les pieds : il est rare qu'elle ait besoin des secours de l'art, excepté dans le cas d'une perte de sang considérable. Cet accident est propre à causer de justes allarmes ; il exige qu'on accélère l'accouchement.

Si l'enfant se présente mal au passage, on l'y ramène par la tête ou par les pieds, selon la situation ; & l'on fait l'accouchement.

Quelquefois la perte de sang n'est pas considérable : cependant elle n'annonce pas moins un avortement ou une fausse-couche, que si elle l'étoit ; elle marque que le *placenta* est détaché en partie. Pour peu que le *placenta* soit détaché de la matrice par un bout, il ne s'y rattache point.

Lorsqu'il survient une perte à cette occasion, elle va toujours en augmentant : la femme s'épuise & s'affoiblit de jour en jour ; elle ne peut pas se rétablir sans l'accouchement : c'est le seul secours utile qu'on puisse lui donner.

L'orifice de la matrice est souvent peu relâché dans l'avortement ; & même, dans les fausses-couches, on le dilate comme dans l'extraction de la mole : on peut le voir au chapitre précédent ; on se comporte d'ailleurs comme dans les accouchemens difficiles & laborieux.

Comme le cordon des avortons est très-tendre, il ne faut jamais le tirer pour détacher le *placenta* ; on risqueroit de l'arracher : il suffit de l'étendre légèrement, tandis que l'on amène le *placenta*. Si celui-ci restoit collé à la matrice, on le détacheroit avec beaucoup de ménagement : on

le déchireroit en le tirant avec force ou avec précipitation. D'ailleurs on pourroit causer des hémorrhagies qu'il faut éviter avec soin , parce qu'elles sont plus dangereuses que dans l'accouchement d'un enfant à terme.

Explications des Figures.

CHACUNE des douze Figures suivantes représente la matrice ouverte dans sa longueur , ayant ses côtés renversés : son orifice répond au fond de la figure , & directement au canal du vagin.

La situation de l'enfant , dans chaque Figure , est celle où il se présente à l'orifice de la matrice , dans les accouchemens de différentes espèces.

Figure 1, représente un enfant dans la matrice , parvenu au passage , la tête en bas , le visage tourné vers l'os *sacrum* , les bras allongés le long du corps , les genoux repliés sur le ventre ; c'est l'accouchement naturel.

168 EXPLICAT. DES FIGURES.

Fig. 2. L'enfant se présente à l'orifice par les pieds, les talons tournés vers l'os *pubis*, & la face vers le dos.

Fig. 3. Accouchement de deux jumeaux, dont l'un présente la tête, & l'autre les pieds.

Fig. 4. La tête de l'enfant tournée, dans l'accouchement, de quelqu'un des côtés.

Fig. 5. Enfant dont la tête s'avance vers l'orifice, & paroît avec les deux mains, la face en haut, tournée vers l'os *pubis*.

Fig. 6. Enfant qui se présente, en même-temps, par la tête, les pieds & les mains.

Fig. 7. Enfant qui se présente par les pieds, les doigts en haut, vers l'os *pubis*.

Fig. 8. Enfant qui se présente par le moignon de l'épaule, ou le bras.

Fig. 9. Enfant qui se présente par le dos.

Fig. 10. Enfant qui se présente par le ventre.

Fig. 11. Accouchement d'un enfant par les fesses.

Fig. 12. Accouchement d'un enfant par les genoux.

F I N.

